L'ETENDARD

Journal quotidien, paraissant le matin, le midi et le soir.

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques.

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN $4.00
SIX MOIS 2.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN $5.00
SIX MOIS 2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie, et [illegible] pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de **huit piastres** (Francs). Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le [illegible] ($5.00).

EDITION HEBD[illegible]AIRE.

ABONNEMENTS $1.00

Cette édition de douze grandes pages de [illegible] à 8frs. renferme en outre une feuille de 16 pages de feuilleton [illegible]d format), donnant à la fin de l'année 4 volumes de plus de [illegible] pages chacun.

Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Redaction — M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

5me ANNEE — **MONTREAL, MARDI 1er MARS 1887.** — **No. 53**

Biblio. Parlement

TARIF DES ANNONCES.

	Par ligne
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
do trois fois par semaine	0 07
do deux fois do	0 08
do une fois do	0 10
Un mois, tous les jours	0 50
Deux mois, do	1 00
Trois mois, do	1 50
Six mois, do	2 50
Un an, do	5 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 cents :
Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

AVIS.

Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centins la ligne.

LE CHASSEUR CANADIEN

(No 162)

(*Suite.*)

" Prendrons-nous un peu de cet or, maintenant que nous n'avons plus d'autres armes, Bois-Rosé ?

—A quoi sert l'or dans le désert ? Les bêtes féroces s'éloigneront-elles de nous à sa vue ? Les bisons et les chevreuils bondissant dans les Prairies viendront-ils s'offrir à nous pour les prendre ? Laissons ce val d'Or tel qu'il est, avec ce cadavre comme une épreuve de la punition du méchant. Ce lambeau d'indienne est pour moi plus précieux mille fois que toutes ces richesses inutiles."

Les deux chasseurs avaient surpris tous les secrets dont ils pouvaient espérer que cet endroit leur fournirait la révélation, et ils se dirigèrent du glacis des rochers vers les Montagnes-Brûmeuses, où le dais de brouillard qui les couvrait pouvait encore cacher sous ses plis l'explication de bien des mystères.

" Arrêtons-nous ici un instant, dit Pepe quand ils eurent gravi un sentier escarpé, non sans peine toutefois ; car depuis longtemps la faim leur faisait sentir à l'un et à l'autre son terrible aiguillon. Main Rouge et Sang-Mêlé ont peut-être passé par ici," ajouta l'Espagnol.

Les deux chasseurs partagèrent le peu de provisions qui leur restaient. C'était leur unique repas depuis celui qu'ils avaient pris la veille avec Fabian.

De quelque poignante douleur qu'on soit atteint, Dieu ne permet pas que les droits de la nature soient méconnus au delà d'un certain laps de temps, parce que la vie de l'homme, dont la durée est fixée à l'avance, ne doit être qu'une série de douleurs passagères et de joies fugitives auquelles nul ne peut se soustraire. C'est pourquoi, tout en s'indignant contre sa propre faiblesse, l'homme est forcé de nourrir son desespoir.

Ce repas achevé, sans prévoir comment, privés désormais de leurs carabines, ils pourraient manger le lendemain, le Canadien et l'Espagnol reprirent leurs patientes investigations du terrain. Là, il était encore plus difficile de retrouver les traces effacées par l'orage. Aux vapeurs épaisses qu'attiraient les pitons magnétiques des Montagnes Brumeuses, éternel château d'eau où se distillent et s'élaborent des ruisseaux et des rivières, de nouvelles vapeurs semblaient incessamment sortir du sein de la terre détrempée, et s'élevaient en spirales épaisses des gorges profondes de la sierra.

Un minutieux examen dans la portion de terrain que chacun s'était assignée ne leur présenta nul indice qui pût les guider. Enfermés tous deux dans un cercle de brouillard condensé, les chasseurs ne se voyaient plus, quand Pepe crut devoir appeler le Canadien pour le consulter.

Il attendit vainement une réponse, et quand il l'eut appelé une seconde fois, ce fut une voix humaine, mais une autre que celle du Canadien, qui répondit à l'appel de l'Espagnol. Etonné de n'être pas seul avec Bois Rosé au milieu de ces montagnes, Pepe s'écria du même ton qu'il eût pris en portant sa carabine à son épaule :

" Qui est là, de par tous les diables ?

—A qui en avez-vous ainsi ? dit la voix de Bois-Rosé au milieu du brouillard.

—Seigneur Bois-Rosé, seigneur don Pepe, où êtes-vous ?

—Par ici, répondit Pepe en reconnaissant la voix de Gayferos.

—Grâce à Dieu, je vous retrouve enfin pour ne pas mourir de faim dans ces montagnes maudites, dit le gambusino scalpé, en sortant du voile de vapeur qui l'avait caché jusqu'alors.

—Bon, se dit Pepe, voici un pensionnaire de plus à nourrir de racines. Eh bien, mon brave, vous êtes mal tombé, reprit-il tout haut ; des chasseurs sans fusil ne sont que de bien tristes auxiliaires.

—Et don Fabian ? s'écria vivement Gayferos, qui n'avait pas oublié que c'était aux intercessions du jeune homme qu'il devait pour ainsi dire la vie ; le malheur que j'ai pressenti s'est-il donc réalisé ?

—Il est prisonnier des Indiens, et vous nous voyez nous-mêmes sans armes, sans vivres, sans munitions, exposés comme des enfants aux bêtes féroces, aux Indiens, et qui pis, à la famine. Mais, mon garçon, avant de vous raconter tous les malheurs qui nous ont frappés, laissez-moi demander un renseignement à Bois-Rosé."

L'Espagnol montrait au vieux chasseur, au pied d'une touffe épaisse de hautes absinthes, des empreintes que la pluie n'avait pu effacer complétement sous le feuillage qui les abritait.

" Y avait-il des blancs parmi eux ? dit-il. Voilà des mocassins indiens, voici des semelles de souliers d'un blanc, si je ne me trompe."

Le coureur des bois n'eut pas besoin d'examiner longtemps les traces que lui montrait Pepe.

" Ce n'est pas le pied de Fabian qui a laissé ces derniers vestiges, répondit Bois-Rosé. Ne vous souvient-il pas, il y a quelques jours à peine, des empreintes que nous suivions, lorsque le pauvre enfant, plus ardent que nous, nous précédait sur la piste du dernier chevreuil que nous avons tué ? J'espère en Dieu ; mais rien ne prouve encore que Fabian soit vivant.

—En douteriez-vous ? " demanda Gayferos avec intérêt.

Pour la première fois depuis qu'il venait de se joindre à eux, Bois-Rosé jeta sur le gambusino un regard de bienvenue. Il fut frappé de l'altération qu'avaient produite sur lui quarante heures d'abstinence complète et de souffrance.

" Si nous doutons que don Fabian soit vivant ! s'écria Pepe. Oui, certes ! Nous ne l'avons laissé qu'un instant, et nous ne l'avons plus retrouvé. Mais que disiez-vous donc tout à l'heure d'un malheur que vous aviez craint ?

—Hier soir, répondit Gayferos, ne vous voyant pas revenir ainsi que vous me l'aviez promis, le peu de nourriture que vous m'aviez laissé étant épuisé, craignant enfin d'être abandonné sans ressource et sans secours, je résolus de m'aider moi-même. Je suivis un instant vos traces, que j'ai perdues près de ces montagnes. J'errais à l'aventure à la chute du jour, quand, arrivé à un endroit d'où je dominais un large cours d'eau, j'aperçus flotter au-dessus de moi un chapeau de panne, que je reconnus pour avoir appartenu à celui que vous appelez Fabian.

—Où donc ? s'écria Bois-Rosé en poussant un cri de joie. Pepe, mon vieil ami, nous sommes sur la trace des ravisseurs. Ce canot que j'avais signalé... c'était celui de ces hommes, sans doute. Conduisez-nous donc vers cet endroit de la rivière."

On remarquera que, dans l'exaltation de sa douleur mêlée d'une faible lueur d'espérance, Bois-Rosé ne prodiguait plus aux Indiens ni à leurs alliés les noms de coquins et de démons par lesquels il les désignait d'habitude. Le malheur, comme le feu qui purifie ce qu'il n'a pas consumé, semble grandir ceux qu'il atteint sans les abattre

La joie visitait le cœur du vieux chasseur, et tandis que les deux amis cheminaient derrière Gayferos, Bois-Rosé s'enquit avec sollicitude de ce qui lui était arrivé pendant leur absence.

" Rien, repondit le gambusino scalpé, si ce n'est que Dieu, sans doute, avait voulu qu'il y eût autour de moi une grande quantité de l'herbe merveilleuse qu'on appelle dans mon pays l'*herbe d'Apache*, et dont le suc cicatrise immédiatement les blessures. Je fis une compresse de ces herbes, après les avoir écrasées entre deux pierres, et tel fut le soulagement que j'en éprouvai au bout de quelques heures, que j'eus faim et que je mangeai les provisions que vous m'aviez laissées.

—Et c'est en venant nous rejoindre que vous avez vu le chapeau de don Fabian, s'écria Pepe.

—Oui, et cette découverte me fit craindre quelque malheur, que je déplore de voir accompli."

L'Espagnol fit rapidement part au nouveau compagnon que le hasard leur envoyait, du siége qu'ils avaient soutenu et du triste dénoûment qui en avait été la suite.

" Quels sont donc ces hommes qui ont été plus forts, plus vaillants, plus adroits que vous ? devanda Gayferos avec un étonnement qui prouvait assez quel cas il faisait de la force et de l'intrépidité de ses libérateurs.

(*A Continuer.*)

REPRODUCTIONS.

SOUVENIR ET RAPPROCHEMENT

(Du *Gaulois.*)

Il y a juste vingt ans, l'Empereur, dans son message, et le maréchal Niel dans ses discours à la Chambre, venaient de conjurer le Parlement de fortifier l'armée au lieu de la réduire, et je me souviens encore, comme si j'y étais, de ce pauvre ministre de la guerre, s'arrachant les cheveux en descendant de la tribune, après avoir dit à l'opposition : " Vous me rendez la tâche impossible. Quand j'ai accepté la mission que l'Empereur m'a confiée de réorganiser l'armée, mission dont je crois le succès assuré, comment pouvez-vous me refuser les choses que je regarde comme nécessaires ? "

Quelle fut l'attitude de la gauche en présence de ces déclarations ?

Voici ce que dit M. Ernest Picard :

" On nous dit qu'il nous faut 800,000 hommes ! Depuis quand parle-t-on, en France, ce langage ? Depuis quand vient-on dire publiquement qu'il nous faut prendre de telles précautions, non seulement pour défendre nos frontières, mais encore pour conserver notre indépendance ? Rien ne justifie ces armements exagérés qui écrasent le pays."

Voice ce que dit M. Jules Favre :

" On nous dit qu'il faut que la France soit armée comme ses voisins ; que sa sécurité est attachée à ce qu'elle soit embastionnée, cuirassée ; qu'elle ait dans ses magasins des monceaux de poudre et de mitraille ; que, sans cela, elle est exposée à périr. Ma conscience proteste contre de semblables propositions.

Tout cela, c'est l'ancienne politique ; c'est de la politique de haine ; ce n'est pas la politique d'expansion, d'abandon."

Voici ce que dit M. Garnier-Pagès :

" Que craint-on, d'ailleurs ? Est-ce que les 40 millions d'Allemands songent à nous attaquer ? Pourquoi prononcer constamment, devant la Chambre, le vain fantôme d'une " chimère," qui n'aboutit à rien et ruine le pays ?

L'influence d'une nation dépend de ses principes ! Les armées, les rivières, les montagnes, les forteresses, " ont fait leur temps. " La vrai frontière, c'est le " patriotisme."

Voici ce que dit M. Magnin :

" Les armées permanentes, en théorie, sont jugées et condamnées. L'avenir appartient a la démocratie armée...La loi que vous faites n'a pour but et n'aura pour résultat que d'accroître " encore nos forces" et d'épuiser nos finances.....Je repousse donc la loi, parce qu'elle est une surcharge imposée à la nation ; je la repousse parce qu'elle est antidémocratique, antiégalitaire, et laissez-moi espérer que es mandataires du suffrage universel ne voteront pas une augmentation de charges aussi considérable."

Voici ce que dit M. Keratry :

Le ministre demande encore cette année 400,000 hommes qui coûteront 570 millions. C'est trop. Pourquoi une si forte armée et une si forte dépense ? Evidemment, en vue de la confédération du Nord. Or, l'armée de la confédération, y compris celle de la Prusse, se compose seulement de 290,000 hommes, coûtant à peine 254 millions, soit 100,000 hommes et 116 millions de moins que chez nous. On a réduit le recrutement de notre armée à 90,000 hommes, au lieu de 100.000 ; ce n'est pas assez. Il faut le réduire de 80,000, pour revenir au contingent normal qui existait autrefois."

Enfin, voici ce que dit M. Thiers, qui a pourtant depuis passé pour un prophète :

" On vous présentait l'autre jour des chiffres de douze, treize et quinze cent mille hommes comme étant ceux que les différentes puissances peuvent mettre sous les armes. Eh bien ! ces chiffres-là sont parfaitement chimériques...La Prusse, selon M. le ministre d'Etat, nous oppose 1,300, 000 hommes. Mais, je le demande, où a-t-on vu ces forces formidables ? La Prusse, combien d'hommes a-t-elle portés en Bohème, en 1866 ? 300,000 environ. C'est que, messieurs, il ne faut pas se fier à cette fantasmagorie de chiffres...Ce sont là des fables qui n'ont jamais eu aucune espèce de réalité. Approbation autour de l'orateur.) Donc qu'on se rassure, notre armée suffira pour arrêter l'ennemi."

Telle fut l'attitude de la gauche du Corps législatif deux ans avant la guerre.

Quelle a été, hier, l'attitude de la droite à la Chambre ?

Certes, les hommes qui sont au pouvoir ne nous inspirent pas plus de sympathie et de confiance que n'en inspiraient aux républicains de 1867 et de 1868 les ministres de l'Empereur, et, cependant nous avons tous voté, sans une hésitation, sans une observation, sans une explication, les crédits demandés par le gouvernement pour le ministre de la guerre.

Pourquoi cette différence ?...Oh ! c'est extrêmement simple.

C'est que les républicains de 1867 et 68 s'inspiraient, dans tout ce qu'ils faisaient de leurs passions politiques, tandis que nous, nous ne nous inspirons que de notre amour du pays.

C'est que les républicains de 67 et de 68 ne voyaient dans l'Empire qu'un gouvernement à renverser pour se mettre à sa place, tandis que nous autres, quand il s'agit de la défense nationale, nous ne voyons dans le gouvernement que le drapeau dont il a la garde.

C'est qu'en un mot nous sommes des patriotes, tandis que les autres n'étaient que des politiciens.

UN DÉPUTÉ.

L'enseignement des Jésuites

(De l'*Anjou.*)

Au lendemain de cette séance au cours de laquelle un certain Burdeau était venu demander à la Chambre d'interdire désormais aux enfants élevés à l'étranger par les Jésuites, l'entrée des écoles navale et militaire, ce frémissement d'indignation et de colère ressenti tout d'abord par Paul de Cassagnac et qui nous valut le magnifique discours que nous avons publié dans notre journal, passa dans le cœur de bien des jeunes hommes.

En entendant le Burdeau prendre à partie, avec sa mauvaise foi de sectaire, ceux qui sont allés là-bas dans un coin de l'Angleterre chercher les leçons des exilés ; en relisant dans les gazettes les doutes émis par ce cuistre sur le patriotisme de prêtres français enseignant à de jeunes Français ; en constatant les sarcasmes adressés par ce triste sire aux pères de famille qui croyaient avoir la liberté de donner à leurs fils des éducateurs de leur choix, tous ceux qui comme nous ont le droit de parler de ces maîtres vénérés, tous ceux qui ont reçu leurs leçons se sentirent personnellement atteints et outragés.

Il leur semblait, il nous semblait à nous-même que cet homme qui les accusait ainsi, malgré sa mauvaise foi, malgré sa passion de sectaire haineux, n'aurait pas pu, ainsi que le dit dans l'*Univers* M. Pierre Veuillot, s'il les eût mieux connus, " contenir un élan de franchise et qu'il aurait salué dans les Jésuites les maîtres du patriotisme le plus noble et le plus ardent."

Et en effet, au moment où le député républicain osait demander devant le pays qui l'écoutait si leurs écoles à l'étranger étaient bien faites pour former des patriotes et de bons Français, nous nous souvenions, nous, de ces enseignements généreux que nous donnaient nos maîtres dans les collèges que la République a fermés.

Il nous revenait en mémoire que, parmi les prêtres distingués qui y avaient professé, nous avions rencontré des hommes qui, avant de revêtir la robe noire, avaient vaillamment porté, sous les plis du drapeau tricolore, l'uniforme français.

Et quand, repassant dans nos esprits les premières années passées auprès de ces maîtres, nous nous rappelions les livres de lecture qu'on nous mettait entre les mains, comme le dit M. Pierre Veuillot deux surtout revenaient attirer notre attention ! deux livres consacrés aux nombreux élèves de leurs collèges, morts à l'ennemi pendant la guerre (1), deux livres où des Jésuites bien connus citaient comme modèles aux jeunes gens de l'avenir, ces héros de 18 à 25 ans qui, dans les jours de deuil, avaient fait de gaieté de cœur et sans arrière-pensée pour la France, leur patrie, le sacrifice de tout leur sang, de toute leur vie.

Oui nous revoyions alors dans la salle d'un vieux collège ces plaques de marbre noir sur lesquelles étaient inscrits en lettres d'or les plus beaux noms de France.

Et nous nous disions qu'il ne s'était trouvé alors aucun Burdeau pour douter du patriotisme des élèves des Jésuites !

Or, qu'on le sache bien, ceux qui, en France, avaient formé de tels hommes continueront à l'étranger où les amis du Burdeau les ont chassés, l'œuvre éminemment sociale et patriotique qu'ils avaient si bien commencée.

Les Jésuites qui sont à Cantorbery sont des Français. C'est la langue française qu'ils parlent avec leurs élèves. C'est de la France, nous le savons, qu'ils s'entretiennent le plus volontiers ; c'est notre pays qu'ils s'empressent de revoir avec le plus de plaisir quand la règle le leur permet.

Et qu'on en soit persuadé, le jour où la République intolérante qui les a chassés du pays avec l'élite de notre jeunesse sera remplacée par un gouvernement plus libéral et plus honnête, les Jésuites reviendront mettre au service du pays qui les avait exilés, tout leur dévouement de prêtres, tout leur patriotisme de français, toute leur expérience d'éducateurs.

L. FRANCHET.

(1) Les *Elèves des Jésuites.*—Souvenirs des collèges de la Compagnie de Jésus en France, par le R. P. Didierjean. —Deux volumes.—Libairie Palmé.

Souvenirs de l'Ecole Sainte-Geneviève (rue des Postes).—Notice sur les élèves tués à l'ennemi, par le R. P. Chauveau. —Trois volumes.—Même librairie.

Commerce et Finances.

BULLETIN FINANCIER

28 février 1887.

Le change est tranquille aux cours suivants, qui nous sont fournis par MM. W. L. S. Jackson, et Cie, courtiers, et agents de change, 10 Exchange Court.

LONDRES.

	60 jours	3 jours
Banquiers.	9¼ à ⅜	9 13/16 à 15/16
Courant...	9¼ à ⅜	10⅛ à ¼
Cables....		10½

NEW-YORK.

Banquiers. 1/16. Esc. à pair
Courant... ⅛ à ¼ Prime.

PARIS.

Papier long..... 5.21¾
Papier court..... 5.19¼

STERLING A NEW-YORK.

	Affiché	Transactions
60 jours.....	4.86¾	4.86¼ à ⅜
3 jours.....	4.89½	4.88¾ à ⅞
Cables.....		4.89 à ¼

Les prêts sur titres à Londres, sont cotés 3½.

LA BOURSE

Peu de transactions, mais à des cours fermes. L'après-midi, seulement un peu plus facile. La banque de Montréal a fait 249½ puis 249 et clôture à 249 vendeurs et 248¾ acheteurs.

La banque de Toronto est à 212½.

La banque du Peuple fait le pair et clôture à 102 vendeurs et 100 acheteurs.

La banque des Marchands fait 133 et clôture soutenue.

Le télégraphe se côte 95.

Le Richelieu est tenu à 65 et le Pacifique Canadien est en baisse à 61 1/16.

Voici les ventes de la journée, rapportées spécialement pour l'*Etendard*, par MM. Brais et Terroux, courtiers et agents de change, 119 rue St François-Xavier, Montréal :

AVANT-MIDI

B. de Montréal 100 à 249½, 20 à 249, 25 à 249¾.
B. de Toronto, 5 à 212½.
B. du Commerce, 70 à 123, 300 à 122¾.
B. du Peuple, 15 à 100.
B. des Marchands, 25 à 133.
Télégraphe, 175 à 95.
Gaz 100 à 227½.
Pacifique, 600 à 61¾.

APRÈS-MIDI

B. de Montréal, 10 à 249½, 31 à 249.
B. du Commerce 50 à 122½.
Richelieu et Ontario, 75 à 65.
Gaz, 25 à 227½.
Pacifique, 150 à 61¼.

BOURSES ETRANGERES

Bourse de Londres

	Ouverture	Clôture
Consolidés.....	100⅞	100⅝
Pacifique Canadien	63¾	63½

Bourse de Paris

Rente 3 ojo..... 79 07½ 79 70

Bourse de New-York

1 h. p. m.

Bourse tranquille	
American Express	109
Pacifique Canadien	61½
Canada Southern	59
Delaware et Hudson	101⅞
Delaware et Lakawaona	136½
Lake Shore	94⅝
Northern Pacific	28
do Préférentielles	59¾
New-York Central	113
St Paul	91⅝
do Préférentielles	120
St Paul M. et M.	116½
Union Pacific	57⅝
Western Union	74⅜
Michigan Central	89½
Prêts sur titre p. c.	5

T. PREFONTAINE,
Marchand de Bois de sciage
COIN DES RUES
VINET ET CANAL
STE CUNEGONDE
Tient toujours un assortiment de toutes sortes de bois bruts et préparés, Cadres, Plinthes, Moulures, " Claboard ", Bardeaux etc, à des prix défiant toute compétition.
Propriétaire du Moulin à Blanchir, à Emboueter et à scier.
Un séchoir à bois très puissant.
1a-4a-86

FERME POUR DEUX JOURS.

VENDREDI et SAMEDI prochains, les 4 et 5 courant, *notre magasin sera fermé.*

Nous avons amplement besoin de ces deux jours pour marquer un **Stock considérable** que nous venons de recevoir en consignation d'une **MAISON DE GROS en liquidation.**

Ce stock nous est consigné à des conditions si avantageuses que nous pourrons offrir à nos pratiques, pour l'ouverture du commerce du printemps, les marchandises les plus nouvelles, les plus fraîches et les plus appropriées à la saison, à un bon marché vraiment excessif. Certainement à **25 et 40 pour cent** au-dessous des prix ordinaires.

Nous profitons de cette occasion pour opérer des réductions analogues sur tout ce qui nous reste du **Stock du Grand Syndicat de la Puissance.**

Grande Ouverture, LUNDI le 7 MARS

—Qu'on se le dise—

DUPUIS FRERES

Coin des Rues Ste. Catherine et St. Andre

BRODIE & HARVIE

MANUFACTURENT MAINTENANT UNE

Farine Preparée au Beurre

Cette farine est maintenant en vente dans toutes les principales épiceries de la ville.

FRENETTE FRERES

MANUFACTURIERS DE

COFFRES-FORTS

Portes de Voutes, Grillages, etc.

REPARATIONS.

No. 377 Rue Craig, Montréal.

(ENTRE LES RUES SANGUINET ET ST. DENIS.) 19i jno

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA, A MONTREAL.

CAPITAL - - - - - - $10,000,000
PLACEMENTS - - - - - - $27,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police principalement au fonds du gouvernement $750,000. RESPONSABILITE DES ACTIONNAIRES ILLIMITEE.

La ROYAL a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurances contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT, WILLIAM TATLEY, } Agents principaux et Gérants résidents

C. ERNEST GAULT, W. E. HURBARD, JAMES ALLIN, 80-86-1a } Agents spéciaux du Département anglais, Montréal. } H. HURTIBISE & A. St-CYR, Agents spéciaux du département français, Montréal.

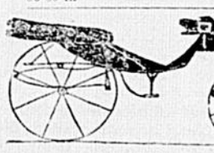

J. P. DANSEREAU

CARROSSIER

219, Rue Craig, 221

MONTREAL

M. Dansereau a en mains un stock de voitures neuves de toutes sortes qu'il tient à la disposition du public, tels que :—Coupes—Voitures de Coehers—Voitures de boulanger—Phaetons—Victorias—Buggies—Express à piano—Landaus—Voitures de Québec—Omnibus—Charrettes—Voitures d'Hiver de toutes sortes.

M. Dansereau construit sur commande toutes sortes de voitures de famille, et fait une spécialité de réparations à bon marché. Il emploie les meilleurs ouvriers et les meilleurs matériaux. M. Dansereau est inventeur d'une nouvelle caisse brevetée pour les voitures de familles et les voitures de place. Son invention a été reconnue comme la meilleure et il a obtenu les premiers prix et des diplômes pour chaque voiture aux expositions de 1881 et 1882.

P. DANSEREAU, 219 et 221 rue Craig, MONTREAL.

P. S.—Les roues fabriquées par M. Dansereau sont garanties et reconnues les meilleures qui soient fabriquées en Canada.

Voitures d'hiver et d'été de seconde main vendues à moitié prix. 23f-1an

Frechon, Lefebvre Cie

1645, Rue NOTRE-DAME

MONTREAL

—:o:—

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE

D'ornements d'Eglise

VASES SACRES, CHASUBLERIES, SOIERIES

Garnitures d'Autel, Bouquets, etc., etc. Statues et Chemins de Croix en Chromos, Peinture et bas relief.

VINS DE MESSE, HUILES D'OLIVE et CIERGES APPROUVÉS

MÉRINOS et SOUTANES faites sur mesure.

Pour plus amples informations écrire à

FRECHON, LEFEBVRE & CIE,

MONTREAL.

29 jan 87-1an-mjs

F. X. CREVIER

FERBLANTIER ET PLOMBIER

98, Rue St. Laurent, 98

Couvreur en Ferblanc, Tôle Galvanisée, Ardoise etc., etc. Tout ouvrage en Tôle Galvanisée fait sur dessin.

Poseur d'Appareils de Chauffage à EAU CHAUDE.

Tout ouvrage exécuté promptement et à des prix modérés. mjs

LA SANTE C'EST LA RICHESSE,

Le traitement du docteur E. C. WEST est un spécifique infaillible pour les maladies nerveuses et du cerveau, telles que l'Hystérie, les Etourdissements, les convulsions, l'Epilepsie, les névralgies, le mal de tête, l'abattement causé par l'usage du tabac ou des boissons alcooliques et par d'autres excès, l'insomnie, le ramollissement du cerveau amenant la folie ou la mort, [illegible] etc.

Chaque boite contient une quantité suffisante pour un mois de traitement, le prix pour une boite de $1.00 et pour 6 boîtes de $5.00, le tout envoyé par la malle, aussitôt après réception du montant en argent nécessaire pour la commande.

Nous garantissons que l'absorption de six boîtes de notre infaillible spécifique guérira tous les cas.

A tous ceux qui nous enverront un ordre accompagné de $5 pour l'envoi de six boîtes, nous donnerons une garantie écrite et nous nous engagerons vis-à-vis de ces acheteurs à leur remettre leur argent, si le malade n'est pas guéri.

Toutes les boîtes doivent être revêtues de la signature de

JNO. C. WEST & CIE,
Seuls propriétaires,
81 et 83, King Est
Toronto, Ont.

A. Gaudette & Cie

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES

En gros et en détail

172½, Rue Dorchester, 172½

Un grand assortiment de pratiques et réparages faits avec soin.

M. GARAND

NOTAIRE

No 10 rue St-Lambert

MONTREAL

ARGENT A PRETER

RESIDENCE : 135 rue St. Rubert.

1a-7mai 86

Hetu Dumouchel & HETU

NOTAIRES

No. 30 Rue St. Jacques.

Administration de successions, etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre. Sténographe et comptable attaché au bureau. Téléphone No 1034 1a-1av 86

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

Jeudi, le 17 Mars mil huit cent-quatre-vingt-sept, à dix heures et demie de l'avant-midi, sera vendu au bureau, du Notaire soussigné, No 58 rue St Jacques, en la Cité de Montréal, au plus haut et dernier enchérisseur, l'immeuble ci-après décrit appartenant à Michel Martin, François Roumagoux, François Roumagoux, Amable Pérard, Jean-Baptiste Tardit, Aimé Delouvert, Auguste Durand et Henri Lacan, (enfant mineur, seul héritier de feu Henri Lacan), et à chacun d'eux pour un huitième indivis, savoir :

Un emplacement situé dans le quartier Ste. Anne, en la cité de Montréal, contenant cinquante-huit pieds de largeur sur quatre-vingt-sept pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, plus ou moins et tel qu'enclos : Borné devant par la rue Bourgeois, derrière par les fonds de terre connus et désignés sous les numéros cent quatre vingt six, cent quatre vingt sept et cent quatre vingt huit, (Nos. 186, 187 et 188) des plan et livre de renvoi officiels pour le dit quartier Ste. Anne, avec trois maisons en brique et dépendances sus-érigées.

Cet emplacement est composé :

1o Du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent quatre vingt (No. 180) des dits plan et livre de renvoi officiels mesurant quarante huit pieds de largeur sur la dite profondeur de quatre vingt sept pieds, plus ou moins ;

2o D'une langue de terre de deux pieds de largeur sur la dite profondeur de quatre vingt sept pieds, plus ou moins, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent soixante et dix-neuf (No. 179) des dits plan et livre de renvoi officiels.—Laquelle langue de terre est bornée du côté nord-ouest, par le lot de terre sus-décrit et du côté sud-est par le résidu du dit lot de terre numéro cent soixante et dix-neuf ;

3o D'une autre langue de terre de huit pieds de largeur sur la dite profondeur de quatre vingt sept pieds, plus ou moins, faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro cent quatre vingt-un (No. 181), des dits plan et livre de renvoi officiels.—Laquelle langue de terre est bornée du côté sud-est par le lot de terre sus-décrit et du côté nord-ouest par le résidu du dit lot de terre numéro cent quatre vingt un.

Les maisons érigées sur le dit emplacement portent les numéros civiques 83 à 93 de la dite rue Bourgeois.

Pour les conditions s'adresser au notaire soussigné.

22f-6i-2fs J. P. MARION, N. P.
No. 58 rue St. Jacques.

SOMMAIRE

1ERE PAGE.
Feuilleton.—Le Chasseur Canadien.
Reproduction : Souvenir et rapprochement—L'enseignement des Jésuites—Commerce et Finances.
2IÈME PAGE.
Elections Municipales—La spéculation véreuse—L'état des partis—A travers la presse—Menus propos—Les accusations du *Star*—St Jean-Baptiste de Rouville—Funérailles de la Révde. Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu—Arrivée du Dr Brodeur—Chez les Sœurs Grises—Faits du jour—Télégraphie.
3IÈME PAGE.
Edition du soir.
4IÈME PAGE.
Edition extra.

L'ETENDARD,

MARDI, 1er MARS

Quartier St. Jacques.

Je prie respectueusement mes amis, ce qui sont favorable à ma candidature et qui veulent assurer mon élection, de se rendre au poll à neuf heures pour enrégistrer leur vote, afin d'empêcher qu'on ne leur enlève illégalement et frauduleusement leur franchise électorale, en faisant voter une autre personne en leur nom.

J. O. DUPUIS.

ELECTIONS MUNICIPALES

Pour la troisième fois, depuis quatre mois, les électeurs de cette cité sont appelés à se prononcer par leur vote sur les plus graves intérêts qui soient soumis à leurs soins.

Le 14 octobre dernier, ils ont prononcé sur leurs intérêts provinciaux. Le 22 février, c'était la politique fédérale qu'ils avaient à apprécier par leur vote.

Aujourd'hui, il s'agit des intérêts de notre grande cité.

LA MAIRIE

Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit déjà si souvent, touchant l'élection de notre premier magistrat.

Suivant nous, il est une considération qui doit, pour le moment, primer toutes les autres :

Il semble admis de tous que, en vertu d'une entente générale, nous devons, cette année, élire un maire de langue et de nationalité anglaise.

Au point de vue de la bonne harmonie qui doit régner entre les différents groupes nationaux qui habitent cette cité, cette entente nous impose le devoir d'honneur de donner notre appui au candidat que nos concitoyens anglais ont eux-mêmes choisi.

Nous avons dit déjà quelles sont les hautes qualifications de l'hon. M. Abbott, pour remplir la position de premier magistrat de notre ville. Nous croyons inutile de revenir sur ce sujet.

QUARTIER SAINT-JACQUES

Nous avons donné déjà d'amples raisons pourquoi, suivant nous, M. J. O. Dupuis devrait être choisi pour représenter cet important quartier dans les conseils de la cité.

Q'a-t-on opposé à nos arguments ? On n'a pas même allégué l'ombre d'une raison sérieuse.

En dépit d'une cabale puissante, M. Dupuis est demeuré ce que nous l'avons représenté au public :

L'homme de confiance par excellence.

Un homme intimement lié avec les progrès, le développement, l'avenir du quartier St Jacques.

Ce sont les MM. Dupuis qui ont été les pionniers du commerce au cœur de cette importante partie de Montréal : ils ont fait la prospérité commerciale de la partie Est ; ils ont fait la rue Ste Catherine ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire, l'une des grandes artères du commerce Montréalais, l'un des ornements de notre ville, l'un des principaux centres du commerce canadien, l'une des principales sources de prospérité de notre cité. L'homme qui, plus que tous les autres, représente cette œuvre précieuse, c'est M. J. O. Dupuis, l'ami de toutes les classes, le représentant de tous les principaux intérêts du quartier, le promoteur du commerce, le protecteur des faibles, l'ami des ouvriers, le collaborateur de nos principales associations populaires, l'apôtre de la tempérance, le zélateur de tous les intérêts canadiens dans Montréal.

Que faut-il de plus pour faire à chacun de nos concitoyens un impérieux devoir d'aller enrégistrer son vote pour M. J. O. Dupuis, et de déployer toute l'énergie, toute l'activité, tout le zèle en son pouvoir pour assurer le succès de sa candidature ?

La spéculation véreuse
ET
Notre administration municipale

Un journal de cette ville, qui manque rarement d'appuyer, *per fas et nefas*, les hommes les plus pervers et ce qui se fait de plus corrompu dans notre monde politique, agite avec de forts cris et de grands airs scandalisés, la question de manœuvres véreuses qui auraient déshonoré notre Conseil de Ville.

Nous croyons à ces accusations, non parceque c'est lui qui les porte : ce serait plutôt une présomption du contraire ; mais parce que l'encouragement à la spéculation véreuse est telle, depuis nombre d'années, que, vraisemblablement, grand nombre d'entre les hommes sans honneur et sans principes que notre population a la manie de mettre à sa tête, ne peuvent guère manquer de s'y livrer.

***

D'un autre côté, il circule tant de rumeurs dans ce sens ; la chronique est si persistante à indiquer de ces forfaits contre le trésor municipal et même la bourse des citoyens, qu'il n'est guère possible de supposer l'absence de toute cause de plainte fondée.

" *Il n'y a pas de fumée sans feu* ", dit le proverbe. Et les proverbes mentent rarement.

Donc, il est temps que l'esprit public se réveille. Il est urgent que les citoyens s'arment du fouet et chassent des emplois publics les voleurs qui y commettent des déprédations.

Surtout, qu'on les chasse partout, qu'on les chasse tous !

Qu'on les chasse de l'administration municipale, mais qu'on les chasse aussi de l'administration politique.

Il ne serait pas logique de se borner à sévir contre les escamoteurs qui opèrent sur le coffre municipal par saignées de cents et de mille piastres, et d'accorder l'impunité à ceux qui escamotent, au trésor de l'Etat, des cinq cent mille et des millions de piastres à la fois.

***

Nous avons aujourd'hui les *élections municipales* :

Or, lorsque nous voyons des gens donnant leur appui au dernier genre d'exploiteurs ci-dessus indiqués, se voiler la figure et crier au scandale contre les attentats vrais ou faux imputés à ceux de la première catégorie, il y a bien lieu de suspecter la sincérité de leurs motifs.

On est habitué à voir ces gens-là faire flèche de tout bois.

Or, quand ils pratiquent la dénonciation contre les voleurs de cents et de mille piastres, au bénéfice des voleurs de centaines de mille et de millions de piastres, il est bien légitime de penser qu'il ne font de l'indignation qu'à titre de truc électoral.

N'importe ! prenons acte de leur accusations et formons la détermination bien arrêtée de ne pas les laisser mourir avec les élections municipales. Ramenons-y, au besoin, les accusateurs.

Si, enfin, le sens de l'honneur et un véritable esprit public s'affirmaient à l'occasion des déprédations municipales, on sentirait peut-être le besoin de faire la guerre sur toute la ligne à tous les spéculateurs véreux.

La source du mal, se dirait-on, gît surtout dans le brigandage politique.

Lorsque des gens à la conscience faible et fort embrouillés sur la question d'honneur voient les coryphées de la grande politique faire impunément des centaines de mille piastres et même des millions, au détriment de la caisse de l'Etat, comment s'étonner de les voir tenter fortune sur une moindre échelle au moyen des affaires municipales ?

***

Quoiqu'il en soit, les électeurs ont aujourd'hui une excellente occasion de porter condamnation contre les spéculateurs véreux.

Nous les en conjurons, qu'ils le fassent sans faiblesse et sans partialité, sans égards aux intérêts de parti ou aux préférences de race.

La presse accusatrice n'a encore signalé nominativement aucun des coupables.

Il est malheureux que des procédés n'aient pas été pris en temps utile pour éclairer le public et signaler les coupables.

Mais il doit y avoir des cas où l'esprit public est suffisamment édifié.

Il ne faut pas être injuste ; il est souvent dangereux de juger témérairement et à la légère.

Mais pour ceux qui ont des preuves suffisantes pour se former une conviction, qu'ils condamnent impitoyablement le mal partout où il le voient.

Empêchez les manœuvres frauduleuses en votant de bonne heure pour M. J. O. Dupuis.

L'ETAT DES PARTIS

Qui a la majorité dans Québec ?

Il y a dans la province de Québec 178,545 voteurs. Aux dernières élections fédérales, le total des majorités ministérielles s'élève à 7,964 voix et le total des majorités nationales à 48,686.

En faisant la soustraction, nous arrivons à une majorité nationale, dans la province, de 40,722.

C'est donc pas une majorité de 40,722 voix que l'électorat de la province de Québec s'est prononcé contre la pernicieuse politique du Nord-Ouest et la mauvaise administration du gouvernement orangiste de Sir John.

A travers la presse

Le *Catholic Record* de London, Ont., signale l'apparition d'une nouvelle feuille catholique, le *Weekly Catholic Review*, publié à Toronto. Nous ne pouvons en parler avec connaissance de cause n'en ayant pas reçu communication.

***

Le *United Ireland*, de Dublin, prétend que les tenanciers de Lord Lansdowne sont fort maltraités. Une assemblée a eu lieu, dernièrement, paraît-il, dans le comté de Queen, Irlande, pour protester contre les injustices commises à leur égard et un discours très énergique a été prononcé par M. l'abbé Andrew Phelan. Evidemment, les administrateurs de ces domaines ne représentent pas les véritables sentiments de notre gouverneur.

***

Voici comment le *Ottawa Journal* envisage la situation actuelle du gouvernement fédéral :

" Si un vote de non-confiance dans le gouvernement, sur les affaires du Nord-Ouest, est proposé par les oppositionnistes, tous voteront probablement contre le gouvernement, et comme ce sera un vote sur cette question qui renversera le gouvernement au commencement du prochain parlement, à moins qu'un des deux partis ait une majorité réelle, les ministériels feront bien d'en prendre leur parti et d'admettre que les choses ont très mal tourné contre eux."

***

Les tremblements de terre désastreux qui ont eu lieu dans le Sud de l'Europe ont causé beaucoup d'inquiétude en Angleterre, car le prince de Galles était à Cannes et l'on craignait qu'il ne lui fût arrivé malheur. Heureusement, Son Altesse est saine et sauve. Elle est même demeurée à Cannes pendant plusieurs jours après le désastre, s'occupant à secourir les malheureuses victimes. Voilà qui est digne d'un roi.

***

L'Angleterre, dit *The Irish World*, de New-York, est toujours prête à faire la guerre aux Zulus, aux Birmans ou à d'autres peuplades sauvages, mais lorsqu'il s'agit d'affronter les grandes puissances Européennes, elle ne se presse pas tant de tirer son épée du fourreau. Par le traité de Paris 1815, l'Angleterre s'est engagée à maintenir la neutralité de la Belgique. Or, voici ce que M. Archibald Forbes, le correspondant militaire le plus célèbre de nos jours, a répondu à un journaliste qui lui demandait si l'Angleterre s'opposerait au passage d'une armée allemande sur le territoire belge :

" L'Angleterre ne se battrait pas pour maintenir la neutralité de la Belgique. Elle ne se battra pas du tout, si ce n'est PEUT-ÊTRE pour défendre son territoire contre l'invasion."

—" Vous ne croyez pas qu'elle résisterait à une occupation de la Bulgarie par les Russes ?"

—" Non, jamais."

—" Ni à l'occupation de Constantinople par le Czar ?"

—" Non, jamais."

—" Croyez-vous que la Russie occupera la Bulgarie ?"

—" Si elle le fait ce sera avec le consentement de l'Allemagne et de l'Autriche."

—" Dans ce cas, il n'y aurait pas de guerre ?"

—" Non."

Les opinions de M. Forbes, malgré la grande autorité dont il jouit, nous paraissent un peu exagérées, surtout lorsqu'il semble dire que l'Angleterre hésiterait à prendre les armes, même pour défendre ses colonies.

Cependant, ses déclarations ne font que confirmer ce qui est devenu évident depuis longtemps pour tous ceux qui s'occupent un peu de la politique européenne, c'est que notre métropole n'occupe plus la position qu'elle occupait jadis. Comme puissance commerciale, elle tient encore le premier rang ; comme empire militaire, elle a perdu du prestige et de l'influence.

Les amis de M. J. O. Dupuis, au poll à neuf heures, afin d'empêcher les "télégraphes."

MENUS PROPOS

Pour se consoler du fait que le *Star* n'a pas mentionné le nom de M. Tassé parmi les candidats ministériels dont la défaite était regrettable, M. Tassé, dans la *Minerve*, reproduit le *Nord*, de M. Nantel.

Il est tombé bien bas n'est-ce pas ?

***

La *Minerve* trouve immonde le récit que fait la *Justice*, des moyens employés par Sir Hector Langevin pour se faire élire par 12 voix de majorité à Trois-Rivières.

Elle eut dû nier les infamies y rappertées. Car, remarquez-le bien : c'est le récit, qu'elle trouve immonde ; quand aux moyens eux-mêmes, elle n'a pas un mot de blâme à leur sujet, et elle ne les nie même pas.

Malgré cette absence de dénégation, nous persistons à n'y pas croire tant qu'ils ne seront pas régulièrement prouvés.

***

La *Patrie* prétend que, à la *Presse*, où l'on parle tant des accusations portées par le *Star*, on doit s'y connaître, en fait de *boodlers*. Est-ce qu'elle voudrait, par hasard, insinuer quelque chose contre des gens si désintéressés, surtout si étrangers à tout attentat contre le trésor public ?

Oh ! non, c'est impossible.

L'insinuation de la *Patrie* est d'une perfidie sans exemple.

***

Le *Mail*, journal indépendant, (pour faire plaisir à la *Minerve*) mais partisan fanatique de Sir John et dont l'infâme campagne anti-catholique a valu plusieurs comtés aux tories dans la dernière campagne, est d'avis que les conservateurs nationaux de Québec tiennent la balance du pouvoir.

***

Voici les calculs d'un autre journal *tory*, l'*Evening Journal* d'Ottawa : Le gouvernement a aujourd'hui une majorité assuré de cinq, sur les libéraux et les nationaux réunis ; sur les nationaux, trois voteront avec le gouvernement sur toutes les questions ne regardant pas le Nord-Ouest, ce qui ferait une différence de 6 dans la majorité, soit 11 pour le gouvernement ; sur les huit nationaux restant, quatre voteront plutôt avec les conservateurs qu'avec les libéraux ce qui augmente la majorité de huit, soit 19, et avec les élections à faire, au nombre de douze, la majorité du gouvernement sera plus près de trente que de vingt-cinq.

L'avenir dira ce qu'il faut penser de ces calculs.

***

D'un autre côté, un autre organe *tory*, le *Chronicle* de Québec, dit qu'il faudra attendre, comme pour la législature locale, la réunion du parlement, avant de savoir qui a la majorité.

***

Quelques jours avant l'élection, un ami intime de M. Chapleau demandait à un de nos collaborateurs sur quel résultat il comptait. Ce dernier répondit qu'il espérait voir comme à Québec, les nationaux tenir la balance du pouvoir. Oui, répliqua l'ami de M. Chapleau, mais *ce ne seront pas les mêmes hommes qui auront à les manipuler*.

***

L'île du Prince Edouard a élu six oppositionnistes et pas un ministériel. Il paraît que, pour la punir, elle n'aura pas le tunnel qui lui avait été promis.

Morale...... mais qu'est-ce qu'il peut y avoir de moral dans ce chantage public ? Votez *tory* ou vous n'aurez pas de tunnel !

***

Le *Star* a proclamé de nouveau son indépendance. *Le besoin s'en faisait vivement sentir*, il faut l'avouer. Le confrère dit à ceux qu'il a fait élire : Si vous n'êtes pas sages, je crierai contre vous.....

Et ils s'en moquent bien, maintenant, qu'ils ont cinq ans devant eux !

Empêchez les manœuvres frauduleuses en votant de bonne heure pour M. J. O. Dupuis.

Les accusations du "Star"

Séance spéciale du Conseil de Ville

Commission Royale

Hier après-midi une foule énorme encombrait la salle du Conseil de Ville. On sait qu'une assemblée du Conseil avait été convoquée pour prendre en considération les articles publiées dans le *Star* relativement à la corruption des échevins.

Son Honneur le maire en ouvrant la séance, en a expliqué le but et a annoncé qu'ayant consulté l'avocat de la cité, celui-ci lui avait appris que cette assemblée n'était pas légale, n'ayant pas été convoquée dans le délai prescrit par la Sect. 54 de la Charte de la cité. Pour donner satisfaction à tous, dit-il, nous aurons une séance non officielle où l'on discutera la question.

L'HON. MCSHANE propose aussitôt, secondé par l'échevin Mooney qu'une séance intime ait lieu pour discuter la question. La motion est adoptée.

L'ECHEVIN RAINVILLE prends la parole. Les articles publiés dans le *Star*, dit-il, sont dirigés contre moi dans un but électoral ; à deux reprises on m'a offert de l'argent pour retirer ma candidature et laisser le terrain libre à M. Abbott, j'ai craché à la figure des acheteurs et ils s'en sont vengés.

L'ECHEVIN VILLENEUVE rappelle alors l'échevin Rainville à l'ordre, mais sans succès.

Je répète, continue ce dernier, que ces accusations ont été faites dans un but électoral et je défie qui que ce soit de les prouver. Je propose qu'une investigation sérieuse ait lieu pour s'enquérir de la véracité des accusations portées par le *Star* et que le comité d'enquête soit composé des échevins Grenier, Mooney, Lee, Farrell et Jeannotte, ce comité d'enquête sera proposé régulièrement à la prochaine séance du conseil.

L'ECHEVIN GRENIER prend alors la parole. Je ne crois pas, dit-il, que M. Abbott soit coupable de ce dont l'accuse M Rainville, ce dernier n'est pas le seul insulté, nous le sommes tous. Il est juste que les citoyens sachent par qui ils sont gouvernés. Qu'une enquête sévère ait lieu et que les coupables soient punis. Il est regrettable que la charte de la cité ne permette pas qu'un comité de citoyens se charge des investigations, jamais il ne m'est venu à l'idée que M. Abbott fut capable d'être l'auteur de cette affaire, c'est un trop honnête homme.

L'ECHEVIN RAINVILLE demande alors que M. Graham soit appelé à donner des explications.

M. GRAHAM, qui est présent, produit alors une affirmation sous serment attestant qu'il est prêt à prouver ses accusations et offrant $2000 pour payer les frais de l'enquête si ses accusations ne sont pas prouvées.

L'ECHEVIN RAINVILLE dit qu'il ne s'attendait pas à cela, mais à un affidavit contenant des accusations moins générales.

L'HON. J. MCSHANE dit que les accusations doivent être prouvées et les coupables punis, il demande que le comité d'enquête soit composé de citoyens.

L'ECHEVIN BRUNET est de cet avis.

L'ECHEVIN STEVENSON propose un comité d'enquête composé de MM. Gravel, Murphy et Hodgson.

L'ECHEVIN MOONEY, qui seconde la motion, parle dans ce sens.

L'ECHEVIN JEANNOTTE dit que ces accusations n'auront aucune influence sur les élections. Le moyen suggéré par l'échevin Stevenson n'est pas pratique. Il n'y a pas de citoyens qui voudront faire partie d'un tel comité. Il serait en faveur d'une commission royale présidée par un juge de la Cour Supérieure.

SON HONNEUR LE MAIRE prend alors la parole. C'est la manie des journaux, dit-il, d'accuser les hommes publics, surtout à la veille des élections ; moi même en ai eu l'expérience. Une chose que je ne comprends pas cependant c'est qu'il y ait des échevins qui ne pensent pas trouver dans le Conseil des hommes assez honnêtes pour juger l'affaire, et qui proposent qu'on aille chercher des citoyens pour former un comité d'enquête. D'ailleurs, nous ne pouvons faire cela, la charte de la cité s'y oppose. Qu'on nomme une commission royale présidée par un juge et ce sera la meilleure manière de décider la question.

L'ECHEVIN VILLENEUVE prétend que la salle du Conseil n'est pas un husting, c'est la raison pour laquelle il a rappelé l'échevin Rainville à l'ordre. L'échevin Rainville n'a pas été plus insulté qu'un autre et les élections n'ont rien à faire avec cela.

L'ECHEVIN ARCHIBALD est en faveur d'une commission royale pour régler la question.

L'ECHEVIN MARTINEAU est de la même opinion et ne voit pas pourquoi l'échevin Rainville tient tant à se faire disculper ; personne ne l'a accusé.

L'ECHEVIN WILSON propose alors l'ajournement.

L'ECHEVIN BRUNET s'y oppose et prétend qu'il y a encore des personnes qui aimeraient à exprimer leur opinion. Le Dr Desrosiers prend alors la parole. Il est heureux que le cri d'alarme ait été jeté. Depuis longtemps on se plaint, il faut savoir à quoi s'en tenir. Que l'on prouve les accusations, que les coupables soient punis et tout le monde sera content. Il est le seul citoyen à adresser la parole, mais il croit être la voix de tous.

L'assemblée est alors ajournée sans que rien n'ait été décidé. A la prochaine séance du conseil on prendra des mesures sérieuses. L'opinion générale est qu'une commission royale présidée par un juge de cour supérieure sera nommée.

St Jean-Baptiste de Rouville

Bénédiction de cloches

Une cérémonie solennelle avait lieu jeudi, 10 courant, à St Jean-Baptiste de Rouville sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Moreau, évêque de St Hyacinthe, à l'occasion de la bénédiction des trois nouvelles cloches de l'église de la paroisse.

Les trois cloches étaient placées dans la charmante église magnifiquement décorée avec un goût exquis pour cette circonstance.

MM. les abbés Jeannotte et Gauthier assistaient Sa Grandeur comme diacres d'honneur.

Parmi les Révérends Messieurs du clergé qui avaient pris place au chœur on remarquait Messieurs les abbés F. X. Jeannotte, supérieur du Petit Séminaire de Sainte-Marie, Gauthier, curé de Saint-Damase, Gaboury, curé de Saint Charles, Boivin, curé de Saint-Hilaire, Blanchard, curé de Sainte Angèle, Gaboury, curé de Providence, E. U ; Chartier, curé de Sainte-Madeleine, Leduc, curé de Saint-Michel de Rougemont, Angers, curé de Dunham, Decelles, assistant-secrétaire de l'Evêché, etc.

De nombreux fidèles de la paroisse et de celles environnantes emplissaient la nef.

Après la célébration du Saint sacrifice, par M. l'abbé O. Leduc, le sermon fut prononcé par le Révérend M. Boivin, curé de St Hilaire, qui avait pris pour texte ces paroles de Saint-Marc : *Vox clamantis... parate viam Domini.*

Le prédicateur a développé éloquemment ce sujet et a su impressionner vivement son nombreux auditoire, nous regrettons que le défaut d'espace ne nous ait pas permis de donner un résumé de cet admirable sermon.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque avant de procéder à la bénédiction des cloches adressa quelques mots aux paroissiens. Il les félicita de la générosité avec laquelle ils ont contribué à l'achat de ces cloches qui publieront au loin leur esprit de foi et la grandeur de notre sainte religion. Il les encouragea de continuer à seconder les efforts de leur digne et dévoué curé dans l'ornementation de leur Eglise, etc.

Pendant la cérémonie, un chœur puissant chantait à l'orgue sous la direction de M. S. Casavant, facteur d'Orgues à St Hyacinthe, M. A. Béique organiste à la cathédrale de Saint Hyacinthe, fit entendre plusieurs beaux morceaux de musique, ainsi que la fanfare de St Hilaire qui s'est particulièrement distinguée.

Après la cérémonie un banquet eut lieu dans la sacristie, auquel prirent part Sa Grandeur, les membres du clergé et les parrains et marraines, et qui se termina par une touchante allocution de Monseigneur en réponse à celle de M. le curé qui s'était fait l'interprète de tous pour témoigner à Sa Grandeur leur reconnaissance et leur profond amour filial.

Voici la liste des parrains et marraines : M. l'abbé Gaboury et sa nièce, M. l'abbé Michon et Melle Senécal, M. l'abbé Gaboury de Providence, et sa nièce, M. l'abbé Angers et Melle Véronneau, M. l'abbé Blanchard et Mme C Blanchard, M. P. Préfontaine et Mme Préfontaine, M. Elie Giard et Melle Giard, Dr P. Cartier et Mme Cartier, M. F. X. Hébert et Mme Hébert, M. Olivier Benoit et Mme Benoit, M. Jos Lépine et Mme Lépine, M. A. Collette et Mme Collette, M. Louis Goulet et Mme Goulet, M. Jos Beaudry et Mme Beaudry, M. Charles Desnoyers et Mme Desnoyer, M. F. X. Béique et Melle Béique, M. O D Thibault et Mme Thibault, M. F. Blanchard et Mme Blanchard, M. Halde et Mme Halde, M. Jos. Catudal et Mme Catudal, M. Elie Lassier et Mme Lussier, M. F. Robert et Mme Robert, Dr A. Grenier et Mme Grenier, M. Didace Nadeau et Mme Nadeau, M. Pierre Beaudry et Mme Beaudry, M. M. Marcoux et Mme Marcoux, M. F. Noiseux et Mme Noiseux, M. Jos Brodeur et Madame Brodeur, M. Elie Chagnon et Mme Chagnon, M. Delphis Chagnon et Mme Chagnon, M. Elie Robert et Mme Robert, M. Isidore Noiseux et Mme Noiseux, M. Israel Brillon et Mme Brillon, M. Magloire Dussault et Mme Dussault, M. Alphonse Poirier et Mme Poirier, M. F. Barselou et Mme Barselou, M. A. Noiseux et Mme Noiseux, M. F. X. Vincelette et Mme Vincelette, M N Bélisle et Mme Bélisle, M Ant Barré et Mme Barré, M J B Fontaine et Mme Fontaine, M F Boulais et Mme Boulais, M Ed Cholette et Mme Cholette, M Ludger Guertin et Mme Guertin, M. Philéas Morier et Mme Morier, M. Paul Nadeau et Mme Nadeau, M. Adélard Beauregard et Mme Beauregard, M. Louis Benoit et Mme Benoit, M. Théodule Poirier et Mme Poirier, M. Elie Beaudry et Mme Beaudry, M. Isaïe Tétreau et Mme Tétreau, M. Antoine Jourdain et Mme Jourdain, M. Elie Sansouci et Mme Sansouci M Télesphore Dion et Mme Dion, M. Isaac Forant et Mme Forant, Mme Cabana et son fils.

Les dons généreux des parrains et marraines ont réalisé plus de quatre cents piastres. Les cloches ont été nommées Jean-Baptiste, Marie-Anne, Léon Louis Zéphirin. Leur poids respectif est de 1720, 1215, 840 livres.

Hôpital Notre-Dame

Nombre de malades internés à l'Hôpital Notre-Dame le 20 février 1887.	74
Malades admis durant la semaine terminée le 27 Fév. 1887............	25
	99
Sur ce nombre, ont été congédiés............	24
Sont morts............	3
Restaient à l'Hôpital le 27 février............	72
	99
Malades traités à la consultation médicale......	45
A la consultation chirurgicale............	95
Au dispensaire général...	83
Au dispensaire d'électricité............	68
Au dispensaire pour les maladies des yeux et des oreilles............	141
Grand total.........	531

M. THOS. BRENNAN, M. D.
Interne H. N.-D.

—Si vous souffrez de bronchite que vous appelez chronique, et qui le plus souvent est une consomption, prenez la Diphtérine et les Amers Canadiens du Dr. N. Lacerte qui vous guériront sûrement de la consomption en quelques mois aussi bien que de la bronchite en quelques semaines. 11j—jno.

Chez les Sœurs Grises

Son Excellence le Gouverneur-Général et la marquise de Lansdowne sont allés, samedi après-midi, visiter la maison-mère des Révérendes Sœurs Grises, rue Guy.

Les visiteurs distingués y furent reçus par la Révérende Mère Supérieure. Nos Seigneurs les archevêques Fabre et Taché, et les évêques Laflèche et Clut, MM. les abbés Deguise, Tranchemontagne et Chevrier, M. le Dr et Mme Rottot et Mlle Taché assistaient à la réception. La salle était remplie d'orphelins et d'orphelines, de novices et de religieuses.

Mlle Saint-Pierre présenta à Leurs Excellences au nom des orphelins de la maison-mère, une adresse dont voici quelques extraits :

De tout temps, cette maison s'est fait une gloire de professer envers l'autorité souveraine un respect profond et un dévouement justement dû. Mais depuis un demi siècle ses sentiments de loyauté pour Sa Majesté aujourd'hui régnante, n'ont pu que s'accroître. Les éminentes qualités de notre Reine la font aimer et vénérer de tous ses sujets, qui s'apprêtent à célébrer avec une solennité sans égale le cinquantième anniversaire de son avènement au trône.

Votre Excellence ne rencontre pas seulement une société de religieuses des Sœurs de la Charité qui se livrent aux œuvres de la philanthropie chrétienne, mais Elle y rencontre surtout de pauvres vieillards, des infirmes, des orphelins et des enfants abandonnés. Près de cinq cents malheureux habitent cette maison, qui est la maison-mère de l'Institut, lequel compte, en outre des succursales dans la ville, six autres dans la province de Québec, cinq aux Etats-Unis. Douze maisons sont réparties au Manitoba et au Nord-Ouest. Ces dernières s'occupent en même temps de l'instruction de la jeunesse, et offraient, aux derniers rapports, le chiffre de neuf cents enfants fréquentant les écoles.

Tous ces enfants bénissent le nom de Dieu et implorent le ciel pour la Reine, pour Votre Excellence et Madame la Marquise et vos enfants bien-aimés.

Son Excellence, en réponse, dit qu'il est heureux de visiter cette maison qui existe depuis 150 ans et qui a recueilli tant de bien. Il sait pour l'avoir constaté lui-même, les immenses services que rendent les Sœurs de la Charité au Nord-Ouest.

Un jeune orphelin demanda un congé qui lui fut accordé sans peine.

Leurs Excellences firent ensuite le tour de l'établissement.

Aux gens de la campagne

Nous vendons toutes sortes de bijoux à crédit, au même prix que pour argent comptant.

En venant à la ville, arrêtez nous-voir, et vous serez convaincus de ce que nous avançons.

FOUCHER, FORTIER & CIE.
880 rue Ste Catherine.

Arrivée du Docteur Brodeur

M. le docteur A. Brodeur est arrivé à Montréal après douze ans d'absence.

Il avait quitté le Canada en 1872 pour se rendre à Paris où il a complété avec succès ses études médicales.

Il a été pendant cinq ans médecin interne d'un des principaux hôpitaux parisiens. Durant les deux dernières années de son séjour à Paris, il a assisté le célèbre docteur Péan, une des sommités chirurgicales de la capitale, dans ses opérations les plus difficiles.

M. Brodeur est chevalier de la Légion d'Honneur, décoration qu'il n'a due qu'à son mérite personnel et à ses nombreux travaux, fruit d'études sérieuses.

Notre distingué compatriote a reçu le grade de docteur en médecine et lauréat de l'Académie de Médecine de Paris, dont il a remporté le premier prix au concours, avant son départ.

Pourquoi souffrir du froid ?

Quand vous pouvez acheter des couvertures de laine et des confortables payables à la semaine, chez

FOUCHER, FORTIER & CIE.,
880, Ste Catherine.

Funérailles de la Révérende Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu

Hier matin, à 8 heures, ont eu lieu les obsèques de la Révérende Mère St Louis, Supérieure des Révérendes Sœurs Hospitalières de St Joseph à l'Hôtel-Dieu.

Sa Grandeur Mgr Clut officiait, assisté de diacre et sous-diacre.

L'absoute a été donnée par Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque Fabre, assisté de Messieurs les abbés Colin et Racicot.

Toutes les communautés religieuses de la ville étaient représentées à cette triste cérémonie à laquelle assistaient un grand nombre de citoyens notables de Montréal, ainsi que tous les professeurs et élèves de l'école Victoria.

Les restes de la regrettée défunte ont été déposés dans le caveau du couvent.

—Pourquoi ne pas acheter une bonne montre en or ou en argent avec vos économies de chaque semaine, chez

FOUCHER, FORTIER & CIE,
880 rue Ste Catherine

Les amis de M. J. O. Dupuis, au poll à neuf heures, afin d'empêcher les "télégraphes."

—Meubles à vendre à la semaine chez

FOUCHER, FORTIER ET CIE.,
880 rue Sainte-Catherine

1,648,000 FLORINS
PAYES
—AVEC—
$5

Vous pouvez acheter une **Obligation de la ville Impériale de de Vienne en Autriche.**
EMISSION DE 1864.

Ces obligations forment parti d'un emprunt dont l'intérêt est payé en primes quatre fois par année. Chaque obligation participe à

QUATRE TIRAGES ANNUELS

jusqu'à ce que toutes les obligations aient été achetées avec une prime plus ou moins forte. Chaque obligation **DOIT** participer au tirage des primes suivantes, car il n'y en a pas de **MAUVAIS.**

Primes		Florins		Florins
4	à	200,000	égalent	800,000
4	à	20,000	—	80,000
4	à	5,000	—	20,000
20	à	1,000	—	20,000
48	à	250	—	12,000
5,120	à	140	—	716,000

En tout **5,200** primes, se montant à **1,648,800** florins. Le prochain rachat a lieu

LE PREMIER AVRIL

et chaque bon que l'on achètera de nous le ou avant le **1er Avril à 6 hrs P. M.,** donnera droit au montant total de la prime que comporte le bon à cette date.

Des commandes du dehors envoyées sous **enveloppe enregistrée** et contenant la somme de $5 vous procureront un de ces bons pour le prochain tirage. Balance payable par versements mensuels

Pour commandes, circulaires ou autres renseignements s'adresser à la

INTERNATIONAL BANKING CO,
160 rue Fulton, coin de Broadway, New-York
ETABLIE EN 1874

☞ Les obligations du gouvernement ci-dessus ne doivent pas être comparées à une loterie, ainsi que l'a décidé la Cour d'Appel et ne violent aucune loi des Etats-Unis.

N. P.—En écrivant veuillez mentionner que vous avez vu ceci dans L'ETENDARD.

19j 87-q 2ep h

TELEGRAPHIE.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

Dépeches de Nuit

CANADA

Notes de la Capitale

Ottawa 28—La *Gazette du Canada* contient le décret divisant le Nord-Ouest en districts judiciaires et la nomination des juges de la Cour Suprême du Nord-Ouest, MM. Richardson, McLeod, Rouleau et Westmore.

Ottawa 28—Le club Lafontaine se propose de faire une démonstration en honneur de l'hon M. Chapleau, qui arrive à Ottawa demain à midi.

—L'hon Thomas White et M. C. H. MacIntosh, accompagneront M. Dawson pendant la campagne électorale dans Algoma.

—Le Dr McEachran, inspecteur vétérinaire pour la Puissance du Canada, est de retour d'un voyage en Angleterre, où il avait été envoyé pour le gouvernement canadien pour faire enquête au sujet de l'existence de la pleuro-pneumonie parmi les animaux canadiens expédiés en Angleterre. Il est venu à Ottawa pour préparer son rapport et pour demander que les règlements de quarantaine soient rendus plus sévères qu'ils ne le sont déjà. D'après lui l'innoculation pour la pleuro-pneumonie est nuisible et ne devrait pas être tolérée. M. McEachran est d'opinion que ceux qui désirent s'occuper de l'élevage des chevaux, surtout au Nord-Ouest, trouveront un marché toujours ouvert et des prix avantageux en Angleterre et sur le continent européen. Les Anglais, dit-il, n'ont pas grand confiance aux *ranches* américains, mais ils sont très favorables à ceux du Canada. Il est donc probable qu'avant peu une quantité considérable de capital anglais sera placée au Nord-Ouest. L'établissement de stations de quarantaine dans le Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise, en offrant de nouvelles garanties aux acheteurs, ne pourra manquer d'activer le commerce.

—M. J. T. Wylie, de Halifax, envoyé par le gouvernement aux Indes Occidentales, afin de prendre des mesures tendant à développer le commerce du Canada de ce côté, à écrit à M. Smith, député ministre de la Marine et des pêcheries, annonçant le plein succès de sa mission. Il a visité la Jamaïque, les principales villes de Cuba, d'Hayti et de Porto-Rico. Partout on lui a fait l'accueil le plus cordial et les hommes d'affaires ont secondé ses efforts autant qu'il leur était possible de le faire. Il annonce que deux vapeurs de 1000 tonneaux chacun, pourraient faire un service très profitable tant sous le rapport du fret que sous celui des passagers, en faisant chacun deux voyages mensuels entre Halifax et la Havane, Kingston, Santiago et San José.

—Il est probable que le gouvernement demandera à la prochaine session un crédit de $74,000 pour l'établissement d'une école d'infanterie permanente à London, Ont., et une batterie d'artillerie à Esquimault, C. B.

—Pas un seul train n'est arrivé d'Ottawa ni en est parti aujourd'hui, le Canada Atlantique et le C. P. R. étant tous deux bloqués.

Nouvelles de Québec

Québec 27—Les propriètaires de navires s'opposent à la construction d'un hangar pour l'huile de charbon sur les bords du bassin Louise, ils disent qu'en cas d'incendie, l'huile se répandrait sur l'eau et incendierait tous les navires.

— Aucune malle n'a été reçue de l'Ouest depuis samedi. Tous les chemins sont bloqués.

Québec 28—On dit que l'hon. M. Savage qui a résigné comme membre du Conseil Législatif pour faire place à l'hon. D. A. Ross, sera nommé shérif de Gaspé en remplacement de M. Joncas qui est candidat pour le comté de Gaspé.

—A la fin du décompte, aujourd'hui, dans le comté de Montmorency, M. Langelier avait 941 voix et M. Valin 939.

—Il paraît que MM. Pelletier et Fitzpatrick ont été nommés avocats de la Couronne pour le prochain terme de la Cour Criminelle à Québec.

—M. Beaugrand, maire de Montréal, a été nommé juge de paix pour le district de Montréal.

—M. Joseph Martel a été nommé régistrateur de l'Assomption, en remplacement de M. Rocher, dont la commission a été révoquée.

Nouvelles électorales

Lindsay, Ont., 38—Le décompte officiel donne 47 de majorité à M Hudspeth, ministériel, dans Victoria Sud.

Colbourne 28—L'officier-rapporteur de Northumberland Est a déclaré le Dr Mallory, réformiste, élu par huit voix de majorité.

ETATS-UNIS

Incendie

New-York 27—Deux bateaux chargés de coton et le steamer "Lone Star", de la ligne Morgan, sont en feu ; on pense que ce sera une perte totale.

En prison

Newark, N. J, 27—Vienzo Panazzo, un Italien qui a frappé et tué Maggie Albrecht dans une maison de jeu ici, au mois de janvier dernier, a été suivi au Canada, et attiré aux Etats-Unis à Ogdensburg. Il est maintenant en prison.

EUROPE.

Le cardinal Jacobini

Rome, 28—On a annoncé prématurément la mort du cardinal. Il était seulement en syncope et ce n'est qu'aujourd'hui qu'il est mort.

Les nihilistes

Odessa, 28—Deux assassins ont été arrêtés lorsqu'ils étaient sur le point de s'embarquer pour la Turquie ; ce sont des nihilistes qui ont assassiné celui qui les employait, un riche propriétaire nommé Goroszlo, sa femme, huit enfants et plusieurs parents, puis se sont enfuis avec leur butin qui se monte à 8,000 roubles.

L'abbé Listz

Londres, 28—Le *Standard* dit : Il a été définitivement décidé que les restes de l'abbé Listz ne seront pas transportés à Bayrouth.

Le tremblement de terre

Rome 28—Les troupes ont été forcées de repousser à la pointe de la baïonnette, la foule de femmes et d'hommes désespérés, qui empêchait leur œuvre de sauvetage. Dans leurs recherches ils trouvèrent les corps des victimes qui ont été écrasées, dans un état horrible et complètement défigurés. Les souffrances des survivants sont terribles ; les sauveteurs ont été obligés plusieurs fois de se sauver pour éviter la chûte de murs, quoiqu'ils entendirent les cris des victimes ensevelies sous les débris. Tous les membres de la famille du maire de Bajarido ont été tués ; d'une autre famille de 22 personnes nommée Maestri, il ne reste qu'une fille moitié folle de douleur. Le peuple à moitié vêtu erre sur le bord de la mer, exposé aux intempéries de la saison.

Prédictions

Vienne 28—Eobbs prédit que les secousses de tremblement de terre continueront et qu'elles seront accompagnées de tempêtes épouvantables. Il mentionne les dates du 9 et 24 Mars, du 7 et 8 avril, c'est vers le milieu de septembre et d'octobre que l'on doit s'attendre aux pires tremblements de terre.

Rome 27—A Diana Marina, la majorité des victimes ont été tuées lors de la seconde secousse ; à Bussana, il ne reste qu'un seul clocher debout. A Savane, le peuple refuse de rentrer dans les maisons, ils couchent dans les voitures, à Bajordo, l'église en s'effondrant a fait 230 victimes, toutes ont été enterrées dans le cimetière, dans la même tranchée. San Rema est déserté, 303 personnes y ont été tuées et 150 blessées.

Nice 27—Le théâtre est rouvert, les concerts ont été repris. La coupole de la cathédrale est tombée.

L'astronome Roberts de Nice, dit que la période de tremblement est passée.

Paris 27—Cannes est remplie de monde, même plus qu'avant les secousses, car tous les jours il arrive des étrangers. L'architecte du gouvernement a examiné tous les édifices publics et les a trouvés en bon état et avec très peu de dommages.

Le tremblement de terre.

Cannes 26—Le Prince de Galles pendant son séjour ici, à était descendu à l'hôtel à quelque distance du sommet de la montagne, lorsque les secousses du tremblement de terre se produisirent. Les personnes qui étaient avec lui le supplièrent de quitter la maison. Le Prince répondit : "Puisque les secousses sont passées et que l'hôtel ne s'est pas écroulé, je préfère rester où je suis, dans mon lit.

De grands dommages ont été faits aux villages autour de Nice.

L'église de Ottalus et le château de Drop sont en ruines.

Le château de Montfort à Celle, penche comme la fameuse tour de Pise.

La Reine de Wurtemberg a donné $1,000 pour secourir les blessés, et le *roi d'Italie* et son gouvernement ont souscrit $50.000.

Rome, 26—Une dame qui était atteinte de paralysie au grand Hôtel de Monte Carlo, qui était incapable de bouger depuis longtemps fût tellement effrayée du tremblement de terre qu'elle se précipita hors de son lit et descendit les escaliers.

Le consistoire

Rome 28—Il est probable que la mort du cardinal Jacobini aura pour effet de remettre à une date plus éloignée le consistoire qui devait avoir lieu au mois de mars.

Le cardinal Jacobini

Rome 28—Le cardinal Jacobini, est mort lundi, quelques instants après minuit. Ses funérailles auront lieu jeudi dans la basilique de Ste Marie Majeure.

Berlin 28—L'Empereur Guillaume et le prince Bismarck, ont envoyé des dépêches au Pape, exprimant des regrets à l'occasion de la mort du cardinal Jacobini.

Nulle part

Trouverez-vous des *Cadeaux* plus utiles et pratiques que chez le soussigné :

Canards en cuivre à Eau chaude avec lampes, *Cuit-œufs* en cuivre avec lampes pour deux quatre et six œufs, *Porte-allumettes* en cuivre ou en bronze, *plats réchauds, couvre-plats,*

AUSSI

couteaux, fourchettes et cuillers indestructibles, *balais à tapis, séchoirs à rideaux,* moulins à tordre le linge prix de $3 à $10.50 chaque chez.

L. J. A. SURVEYER,
18d. jno 1588 rue Notre Dame

—Avez-vous besoin d'acheter un cadeau de noces, allez visiter le magasin de

FOUCHER, FORTIER & CIE.
880 rue Ste Catherine.

Axiome attribué à un crésus américain :

—Quand on donne à plus riche que soi, le diable en rit.

Corollaire :

—Il faut toujours supposer tout le monde plus riche que soi.

Les plus beaux miroirs et les plus belles peintures à l'huile sont à vendre à la semaine, chez

FOUCHER, FORTIER & CIE.,
880, Ste Catherine.

" Au lieu de vagabonder de la sorte, pourquoi ne choisissez-vous pas un état ?

" Mais, monsieur le juge, j'en ai un état que je n'abandonne jamais !

" Lequel ?

" L'état...... d'ivresse !"

Avis aux mères

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Picault, pour les enfants dont la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il produit un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille. 20 f g6-1a.

—Tiens ! c'est vous, tout en noir ! d'où venez-vous donc comme ça ?

—D'enterrer X..., réplique l'autre. Puis, avec un soupir d'envie, il ajoute :

—...Encore un veinard qui a fait son trou !

Guérison.

Des personnes faisant usage de boissons enivrantes, opium, morphine, chloral, tabac et ayant d'autres habitudes semblables. Le remède peut être administré dans du thé ou café, sans que la personne s'en aperçoive si on le désire. Faites parvenir 6c en estampilles pour livre et certificats de ceux qui ont été guéris.

Adressez M. V. Lubon, 47 rue Wellington-Est, Toronto, Ont.

FAITS DU JOUR

Trop de neige

Un citoyen nous fait remarquer que la quantité de neige amoncelée dans la rue St Urbain la rend dangereuse et pour les voitures et pour les piétons. Espérons que le comité des chemins y portera remède.

Fermeture à 8 heures.

A partir de mardi, le 1er mars, notre magasin sera fermé à 8 heures au lieu de 7 heures.

DUPUIS FRÈRES,
Coin des rues Ste Catherine et St. André

Avis aux mères de famille

Le sirop calmant de Mme Winslow doit toujours être employé durant la dentition des enfants.

Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, fait passer toutes douleurs et guérit les coliques, et est le meilleur remède contre la diarrhée, 25 cents la bouteille. tlj 31m

AVIS AUX MÉDECINS

CACAO MALTE FRY

" Ce produit me plait beaucoup et je le prescrit sans cesse dans ma clientèle, particulièrement aux **délicats et convalescents** après des maladies aigues.

SAMUEL MAUGHAN, M. R. C. S.

En vente chez les droguistes et les épiciers.

En gros : KERRY WATSON & CO

WILLIAM EVANS,

Horticulteur et Importateur de Semences et Graines de Champs, Jardins et Fleurs.

Blé blanc, de Russie, de La Mer Noire, Ecossais, (fife) et du Manitoba.

Seigle, Lentilles, Mil, Trèfle, Avoines blanche et Noire et d'Australie

Echantillons et prix envoyés sur demande, ainsi que les prix courants de grains, de légumes et de fleurs.

Magasins, 89, 91 et 93, rue McGill, Montréal.

2m's-28f

CANADA PAPER Co.

(LIMITÉE)

AVIS EST ICI DONNÉ que la Quatorzième Assemblée Annuelle des actionnaires de la Canada Paper Co., (limitée), aura lieu dans les bureaux de la compagnie, 580 rue Craig, en cette ville, le

MARDI, 8 Mars, à 3 heures p. m.

Par ordre du comité.

JOHN G. YOUNG.

Montréal, 22 février 1887 21-28f

A vendre ou à Louer

Une bâtisse à trois étages, avantageusement située sur la rivière Batiscan, contenant un engin de 45 forces, faisant mouvoir une grande scie ronde, plusieurs autres petites scies, un moulin à Bardeaux, trois moulanges.

Conditions très-faciles

S'adresser à la propriétaire

Dame Vve CHS DEGUISE

Ste Geneviève Batiscan

20d-1no

Maison de Santé

POUR LES ALIÉNÉS ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

—SOUS LA DIRECTION DES—

FRERES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église près Montréal, P. Q.

6m's-80

HORACE PEPIN, L. D. S

CHIRURGIEN-DENTISTE

61 rue St Gabriel

Entre les rues Notre-Dame et Saint Jacques

MONTREAL 3m-4a

F. A. TETU

ARPENTEUR GEOMETRE

75 Rue St. Jacques.

9oct 86-1an-m s

De mieux en mieux!

Le changement de chef de cuisine

A "L'ALBEMARLE"

produit des menus de plus en plus variés et des diners meilleurs que jamais. Rien de semblable ne se trouve en ville pour le même prix—UN TRENTE SOUS.

HUITRES

Déjeuners et soupers à la carte.

GEO. W. MURRAY, Propriétaire,

1a-20d

A. CINQ-MARS

Ci-devant Secrétaire-Trésorier de la Compagnie de Filature Ste-Anne, "Hochelaga."

COMPTABLE et AUDITEUR

BUREAU : 7 PLACE D'ARMES

MONTREAL.

Attention particulière donnée aux successions et aux Compagnies à fonds social.

31a'86-6m's

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

La ligne favorite pour les Provinces Maritimes

Québec, Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto Détroit et Chicago, Manitoba,, Nord. Ouest Colombie Anglaise.

TABLEAU DES HEURES

Les trains laisseront Montréal :

Pour Winnipeg et Vancouver, 8.00 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Pour Ottawa, 7.15 a. m. 9.00 a. m. et 6.10 p. m. et † 8.00 p. m.

Pour Toronto et l'Ouest 9.00 a. et † 8.00 p. m.

Pour Québec, 8.05 a. m. (4.00 p. m. le dimanche seulement) et 10. p. m.

ARRIVERONT A MONTREAL

De Winnipeg et Vancouver, 8.20 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

D'Ottawa † 8.20, a. m. 12.35, 8.30 et 9.00 p. m.

De Toronto, † 8.20 a. m. et 9.00 p. m.

De Québec, 6.30 a. m., 9.10 p. m., et 10.05 p. m.

† Tous les jours.

• Le dimanche seulement

La ligne canadienne pour le Nord-Ouest.

Chars dortoirs sans changement à Toronto et attachés aux trains transcontinentaux.

Pour plus d'informations, pour billets de passages, indicateurs, Mappes, etc., etc, s'adresser au bureau des billets 266 rue St Jacques à l'Hôtel Windsor et à l'Hôtel Balmoral et à la gare du Carré Dalhousie (anciennes casernes.)

W. C. Van Horne. Vice-Président.
D. McNICOLL, Agt Gén. Pass.
C. W. SPENCER, Assist, Sur. Gen.
GEO, OLDS, Gérant du Trafic.

CHEMIN DE FER

VERMONT CENTRAL.

New-York, Boston et la Nouvelle-Angleterre.

Ligne des Montagnes Vertes

DÉPART des TRAINS de MONTRÉAL :

8.30 A. M.—Train vite arrivant à Saint-Albans, 10.50 a. m., Burlington 12.10 p.m., Montpellier, 12.50 p.m., White River Junction, 2.55 p. m., Boston via Lowell, 7.25 p. m., et New-York via Springfield 10.30 p. m.

Les nouveaux wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston.

4.20 P. M. — Express de New-York et Boston arrivant à Saint-Albans, 6.50 p. m., (souper), Burlington, 8.15 p. m., Rutland, 10.30 p. m., Troy 1.30, a. m., Albany 1.45 a. m., New-York 7.00 a. m., Boston, 7.49 a. m., Worcester, 6.40 a. m. via Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.

Wagons dortoirs Wagner, de Montréal à New-York et de St. Albans à Boston.

Ce train comprend aussi des wagons en destination directe arrivant à Waterloo 7.20 p.m., Magog 8.30 p. m., Sherbrooke 9.20 p. m.

8.30 P. M.—Express de nuit arrivant à Saint-Albans à 10.45 p. m., White River, 3.15 a. m., Manchester, 6.25 a. m., Nashua, 7.00 a. m., Boston via Lowell 8.30 a. m., via Fitchburgh 9.35 a. m., New-York via Northampton, Holyoke, Springfield et New-Haven 11.40 a. m.

Ce train se raccorde à Nashua et Winchenden pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.

Des wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toute autre information, s'adresser aux hôtels Windsor et Balmoral et aux bureaux du Grand Tronc ou au bureau de la Compagnie, 136 rue Saint Jacques

A. C. STONEGRAVE, Agent des passagers au Canada

S. W. CUMMINGS. Agent général des passagers.

J. W. HOBART, gérant général.

Huile Astrale de Pratt.

PRINCIPALES QUALITES.

Perfection pour une lumière artificielle.

Sureté absolue, elle brûle sans fumée.

Les marchands et les gros consommateurs devraient avoir là une raison pour donner un ordre comme échantillon, pendant qu'ils sont en ville.

En vente en quarts et en caisses.

C. PEVERLEY

Agent Général pour le Canada de l'Huile Astrale de Pratt.

— MARCHAND EN GROS —

D'Huiles Américaines et Canadiennes, de Benzine, de Naphte et de Gazoline.

BUREAUX :

68½ RUE ST. PIERRE, Québec.

1782 RUE N.-DAME, Montréal.

26f-jno

Pilules de MOYLE

(ARGENTEES)

CAMOMILE, QUININE et PODOPHYLLEN

AGENTS : — TOUS LES PHARMACIENS

Je viens vaincre la maladie et la mort.

GUÉRIT

Les Maux de Tête Bilieux, les Nausées, l'Indigestion, la Constipation, (chez les hommes et les femmes), les Etourdissements, la Toux, l'Embonpoint excessif, la Perte du Sommeil, et tous les autres désordres qui engendrent **La Goutte** et le **Rhumatisme**

La Quinine et la Camomile sont deux préparations bien connues, leurs propriétés toniques sont absorbées par le sang qui se trouve par la purgé de toutes impuretés qui sont la source des maladies sus-citées.

La Podophyllen est infiniment supérieur à tous les *mercuriales* dans son action sur le foie. Il n'ouvre pas les pores de la peau, par conséquent, pour tous ceux qui voyagent, l'on ne saurait trop recommander ces Pilules dont l'action est certaine sans produire aucun des inconvénients ordinaires, et qui ne contient pas un atome de mercure, n'exposent pas ceux qui en font usage à prendre du froid.

AVIS AUX DAMES ! Nous ne saurions trop recommander ces pilules aux dames, elles procurent une régularité parfaite dans toutes fonctions, ce qui évite la mélancolie, la perte de l'appetit, les maux de tête, les humeurs, les boutons et toutes les éruptions de la peau et qui procurent surtout un teint frais et rose, ce qui est d'autant plus admiré qu'il est plus rare. Ces pilules empêchent aussi les hémorrhoïdes dont tout le monde souffre plus ou moins (surtout les femmes enceintes) ; Elles ont un effet encore préférable à celui de l'huile de castor.

Préparé et vendu par **JOSEPH MOYLE, Chimiste (de Butler et Crispe, 4 Cheapside)** 25 Broadway, Hammersmith, W., Londres, Angleterre. En boite 1s. 1½d, 2s, 9d, et 4s 6d, chez tous les pharmaciens ou directement du propriétaire.

En boite 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s. et 22s. chaque Boîte. ou directement au propriétaire,

A VENDRE

POMPES A INCENDIE.

5 Pompes à Bras et 2 à Vapeur

DE SECONDE MAIN. GARANTIES EN PARFAIT ORDRE

Pour informations s'adresser à

FENWICK & SCLATER,

Nos. 229, 231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES. Montréal.

WOLFF & REESSING

Nos. 62 et 64 FRONT St., New - York

Importateurs, Manufacturiers et metteurs de Conserves en Boîtes

Metteurs en Boîtes des célèbres Sardines à l'Huile

IMPERIAL BRAND

En ¼ et ½ Boîtes préparées à **St. ANDREWS, N. B.,**

Sardines à la Moutarde en ¾ boites, Câpres, Salade à l'Huile (marque Loup, Cartoux & Loubon).

—AUSSI :—

SEULS MANUFACTURIERS de la CÉLÈBRE MOUTARDE (MARQUE)

"ANCHORY MUSTARD"

2fps-9m-18j

CHANTELOUP

MONTREAL, P. Q.

Fonderie de Cloches

POUR EGLISES

SEULES OU EN CARILLONS AVEC

MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de Meilleur qualité que les cloches anglaises ou américaines

Fournitures pour intérieur des églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.

1s 86-1an

AVIS.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la

Citizens Insurance Company du Canada

aura lieu aux bureaux de la compagnie, 181 rue St. Jacques, Montréal,

LUNDI le 7ième jour de MARS prochain à DEUX heures P. M.,

Pour l'élection de trois directeurs et pour s'occuper d'une manière générale des affaires de la compagnie.

Un dividende annuel de SIX POUR CENT sur le capital payé de la compagnie a été déclaré aujourd'hui pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre dernier. Ce dividende sera payable aux bureaux de la compagnie le ou après le QUINZIEME jour de MARS prochain.

Les livres de transfert seront fermés jusqu'après l'assemblée annuelle.

Par ordre du bureau,

ARCH. McGOUN, Sec.-Trésorier.

Montréal, 24 février, 1887. 25f-j7m

SIROP

DU

Prince de Galles

DE Mme HARWOOD

CE sirop qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr.W. E. Rowman, ancien professeur du collège McGill est bien le meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dissenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation et quoique ces sirops soient vendus bon marché il sont toujours trop chers,s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le **SIROP du PRINCE de GALLES** et voyez voir les certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants.

Prix, 25 cents la Bouteille.

Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix vendu par les épiciers et les pharmaciens C. D. MORIN, propriétaire, 1386 Notre-Dame.

BETAIL AYRSHIRE

Cochons Berkshire, Volailles Plymouth Roch

A VENDRE

S'adresser à M. LOUIS BEAUBIEN, 30, rue St Jacques, Montréal.

UNE VILLE EN FETE

Celebrez le Carnaval et oubliez vos soucis

Comme nos concitoyens nous célébrons le Carnaval. C'est dans l'air et ça devient contagieux. Notre devoir, pourtant, consiste plutôt à faire le bonheur des autres que de nous amuser nous-mêmes. C'est pour cela que nous inaugurons une

Exposition gratis de meubles magnifiques

et d'autres marchandises du même genre et nous invitons cordialement tout le monde à venir admirer

Cette exposition se continuera non seulement pendant la semaine du carnaval, mais aussi pendant tout le mois de février et l'on verra exposé des meubles d'un fini vraiment artistique, Citons entre autres, les ameublements complets de salons et de boudoirs, les chaises de fantaisie, pour les coins et les fenêtres, les divans, etc., etc., tous recouverts des étoffes les plus riches en soie ou en peluche vieil or, cramoisie, olive, et toutes les nuances du bleu, du vert et du rose. Toutes ces étoffes sont les meilleures qui puissent être exportées d'Europe. Nous croyons sincèrement que pour le fini et le bon ton, ces marchandises n'on pas encore été égalées au Canada.

L'assortiment comprend aussi une collection très complète de meubles en *Rattan* et en roseaux, ainsi que des ameublements pour bibliothèques, salles à dîner et chambres à coucher, les prix de ces derniers, qui n'ont pas été surpassés au Canada, variant entre $35 à $300.

UNE GRANDE REDUCTION

Le 15 janvier dernier, nous avons annoncé des réductions étonnantes de 25 à 50 o/o sur le surplus du stock de l'année dernière et comme nos pratiques savent qu'elles peuvent se fier à notre parole, elles n'ont pas manqué de profiter promptement de ces grands avantages. Le résultat a été une

Grande augmentation dans les ventes

et tout ce stock sera probablement bientôt écoulé. Cependant, le choix est encore grand et ceux ayant besoin de marchandises vraiment supérieures pour le

CARNAVAL ACTUEL

ne devraient certainement pas manquer cette occasion.

Cette vente à sacrifice était devenue nécessaire pour faire place à nos

Nouvelles Marchandises de Printemps

car, quelque grands que soit nos entrepôts, ils ont cependant des limites. Ce nouveau stock jettera dans l'ombre tout ce qui l'a précédé quant au mérite du style, la beauté et la richesse des fournitures et l'excellence générale de la marchandise. Ce sera quelque chose d'absolument nouveau qui nous annonceront avec orgueil quant tout sera prêt et que nos salles d'exposition seront complètement décorées.

En attendant, nous attirons avec confiance l'attention du public. D'abord sur l'Exposition gratis déjà mentionnée, et ensuite sur la Vente à Bon Marché qui se fait actuellement. Venez et vous serez convaincu que "l'Ancienne et Honorable" Maison, ne craint pas les compétiteurs ; vous y trouverez des avantages solides qu'on ne pourrait vous offrir ailleurs.

OWEN McGARVEY & F'LS,

1849, 1851 & 1853

RUE NOTRE-DAME, coin de la rue McGill.

P.S.—Elévateur montant jusqu'au dernier étage.

LES MARCHANDISES

(MARQUE)

PURE GOLD

— SONT LES —

Mieux Fabriquées

ACCORDÉES EN **1880** :

2 *MÉDAILLES D'OR.*

1 *MÉDAILLE D'ARGENT*

8 *MÉDAILLES de BRONZE.*

LES PRINCIPALES LIGNES SONT :

Poudre à Patisserie

La meilleure sur le marché

Essences de Citron, de Vanille, etc., Café, Epices, Borax, Poudre de Curry, Sel de Celery, Moutarde, Fines herbes en poudre, Cirage à Souliers, Vernis pour les Poêles, ETC., ETC., ETC.

Toutes ces marchandises sont excellentes et garanties.

Demandez-les en Boîtes, en Bouteilles ou en Paquets.

PURE GOLD MANF. CO.

No. 31 Front St. East, Toronto.

26 janv. 86-1an

La Poudre Engraissive et Nourrissante

POUR LES CHEVAUX

(MARQUE ENREGISTEE)

Cette POUDRE est STOMACHIQUE, DEPURATIVE et nourrissante, d'un goût agréable. Elle donne au cheval de la vigueur, guérit le MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc., etc.

Les vétérinaires et les professeurs les plus éminents des hôpitaux vétérinaires de Montréal, disent que cette poudre est indispensable pour les chevaux, les vaches, les moutons et les volailles. Economisez 25 à 30 par cent de remèdes et de nourriture perdue en donnant à vos animaux de cette Poudre.

Cette Poudre est enrégistrée. Méfiez-vous des contrefaçons et exigez que la marque de commerce "Un cheval tenu en lisse" soit sur chaque sac.

Demandez-là à votre fournisseur et il vous en procurera.

Seuls agents pour la vente en gros : GAUCHER & TELLEMOSSE, Epiciers de gros, No 244 rue St Paul, Montréal.

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

Ingénieur Civil et Arpenteur

61 — RUE ST JACQUES — **61**

Demandes de BREVETS D'INVENTIONS, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'Etranger.

1a-31a-86

GREENBANK.

LESSIVE SOLIDE.

SOUDE DOUBLE CONCENTRÉE.

SOUDE CAUSTIQUE en POUDRE,

DOUBLE CONCENTRÉE, 98 PAR CENT.

FABRIQUÉE SEULEMENT PAR

La GREENBANK ALKALI WORKS Angleterre.

DEPOT EN GROS :

L. Chaput, Fils & Cie.

IMPORTATEURS DE

THES, EPICERIES et LIQUEURS.

309, 311 et 313 RUE DES COMMISSAIRES

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES

11 COTE DE LA PLACE D'ARMES

Boite 1414 Bureau de Poste.

M. PERRAULT. A. MESNARD.

20j87-1an

J. N. Lamarche

RELIEUR

No 17, Rue Ste Therese, MONTREAL

(Entre les rues St Gabriel et St Vincent)

Manufacturiers de Livres, Blancs, Réglage, Perforage, Numérotage et Reliure de luxe.

1a 18 août

VICTOR ROY,

ARCHITECTE

26,-Rue St. Jacques,-26

MONTREAL.

25 oct 86 1a

PAPINEAU

MARIN & Mackay,

NOTAIRES

No. 56 rue St. Jacques

Argent à prêter sur hypothèques.

6m's-1d

THEO. DAOUST

ARCHITECTE

30, — RUE SAINT JACQUES. — 30

Plans, mesurage, estimation, devis et surveillance de bâtisses, exécutés avec soin et promptitude

2f-1an

L. C. De Tonnancour

MARCHAND-TAILLEUR,

No.8 Cote St. Lambert,

(Ancienne Bâtisse de la Banque Ville-Marie)

Vient de recevoir un assortiment complet de marchandises d'Automne et d'Hiver.

En venant maintenant on aura un habillement dans les derniers goûts.

Prix modérés.

COUPE PARFAITE GARANTIE

24(86-1a

SAINT DENIS JUBILEE RINK

Coin des rues St. Denis et Dorchester.

Ce patinoir est maintenant ouvert l'après-midi et le soir.

Musique.

Billets de saison à vendre au Patinoir.

Admission générale, 10c.

J. C. MURRAY, Propriétaire.

29d-3m's

AVIS est par le présent donné que Eleonora Elizabeth Tudor, de la Ville de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour une mesure de divorce contre son mari, Frederick Levey Hart, de la dite ville de Montréal, gentilhomme, pour cause de cruauté et d'adultère.

Donné à Montréal ce cinquième jour de Janvier 1887

MORRIS & HOLT

Procureurs de la requérante

7j 1no

Les Commissaires d'Ecoles du village de Ste Anne de Bellevue ont besoin d'un instituteur diplomé pour école modèle, capable d'enseigner le français et l'anglais.—S'adresser à Ste Anne de Bellevue.

D. LEBEAU

Président des Commissaire.

15i-24f

Ce qui suit a paru dans notre édition de midi hier

VARIETÉS

Napoléon 1er et le curé de Rambouillet

Les jours où il n'y avait à Rambouillet ni chasse, ni concert, ni spectacle, Napoléon travaillait avec ses ministres ; et le soir, pour compenser un peu la disette de plaisirs, on jouait dans le grand salon carré. Neuf tables chargées de bougies et de cartes étaient dressées à doite et à gauche : au centre était celle destinée à l'Empereur, dans le cas où il aurait voulu jouer lui-même.

Un soir, il alla droit à une table sur laquelle avait été posé un jeu d'échecs : " Voyons dit-il à Duroc, savez-vous ce jeu-là ?—Non, sire.—Voyez donc si parmi ces messieurs il en est quelques-uns qui veuillent bien faire ma partie."

Et l'Empereur, se retournant vers l'officier général avec lequel il discutait déjà, reprit avec lui la conversation interrompue. Pendant ce temps, le grand maréchal s'était mis en quête d'un joueur d'échecs ; mais parmi les personnes présentes, il n'en était pas une qui eût la moindre notion de ce jeu difficile.

L'Empereur demanda alors à Duroc : " Le maire de Rambouillet est-il ici ?—Oui, sire.—Priez-le de venir me parler."

Duroc alla prévenir le maire, qui s'approcha de l'Empereur.

" Monsieur le maire, lui dit Napoléon, n'avez-vous pas dans votre ville et parmi vos administrés un joueur d'échecs ?—Sire, nous avons le curé de notre église paroissiale ; mais je ne répondrai pas à Votre Majesté qu'il y soit fort habile.—N'importe, voilà mon affaire. Est-ce un brave homme ? Est-il tolérant ?—Sire c'est un digne homme aimé et respecté de tous ses paroissiens.—Je veux faire connaissance avec lui, ajouta Napoléon." Puis, sur son ordre, le grand maréchal sortit.

Un quart d'heure après, on vit entrer dans le salon un bon vieillard aux cheveux blancs, à la figure franche et épanouie : c'était le curé de Rambouillet. Après avoir été présenté à l'Empereur, qui lui fit un salut respectueux, il lui tourna un petit compliment fort convenable à son caractère et à son âge.

"Monsieur le curé, lui répondit Napoléon, j'ai appris que vous étiez bon joueur d'échecs, je ne serais pas fâché d'essayer ma force contre la vôtre. Voyons, mettez-vous là et conduisez-vous en brave champion, ne me ménagez pas si je fais quelque faute.

—Eh ! eh ! Sire, autrefois je savais jouer ce jeu passablement, répondit le vieux pasteur ; mais aujourd'hui je suis un peu rouillé ; quand on n'exerce pas un art, on devient incapable.

—Oh ! ce jeu-là n'est pas un art, c'est une science véritable. Allons, allons, tout rouillé que vous prétendez être, vous me faites l'effet de ne point avoir oublié vos succès d'autrefois. Voyons à qui commencera."

Le curé prit place en face de l'Empereur, Napoléon fouilla dans la poche de sa veste, en tira quelques pièces de 20 francs, en mit une sur la table en disant : " Il faut intéresser un peu le jeu, mais il ne faut pas le brûler ; nous allons seulement jouer 20 francs en six trous."

Le vieux prêtre s'était mis aussi en devoir de sortir de la poche de sa soutane une bourse assez maigre ; mais quand il vit la pièce d'or de l'Empereur, il ouvrit de grands yeux, et dit peut-être pour s'excuser de jouer si gros jeu car il n'était ni joueur, ni riche :

" Sire, il me semble que c'est beaucoup d'argent."

Mais Napoléon alla au-devant de la confidence du vieillard, et lui répondit de sa voix la plus affectueuse : " Monsieur le curé, votre argent est le patrimoine des pauvres et je ne voudrais pas que vous en risquassiez la plus légère partie au jeu. Vous allez vous mettre de moitié avec Duroc (il désigna le grand maréchal), et votre mise sociale sera parfaitement égale, puisque vous apporterez, vous votre talent, et lui son argent."

—Mais Sire, repartit le prêtre, monseigneur le grand maréchal n'a peut-être pas de mon talent une si bonne opinion que Votre Majesté ; lui qui a l'honneur d'être votre compagnon de périls, doit savoir mieux que personne que vos adversaires ne triomphent jamais."

Cette louange amenée naturellement et débitée avec une bonhomie parfaite flatta plus Napoléon que tous les discours de Fontanes. " Monsieur le curé, répondit-il en souriant, moi et Duroc sommes vos paroissiens en ce moment. Ne nous gâtez ni l'un ni l'autre." Le jeu commença. Le puissant Empereur en vint aux mains avec le modeste curé, et ce fut un piquant spectacle de voir le grand capitaine, alors dans tout l'éclat d'une gloire que rien ne semblait devoir obscurcir, en tête-à-tête devant un échiquier avec un pauvre prêtre. Celui qui pouvait à un signe de son épée, faire marcher un demi-million d'hommes d'une extrémité de l'Europe à l'autre, méditait profondément la marche de quelques cavaliers, dont un coup déterminait le déplacement, et il avait pour rival, sur cet innocent champ de bataille, un bon et respectable vieillard.

Il fut complètement battu par le curé, qui gagna cinq parties de suite avec une dextérité et un bonheur qui ne laissèrent pas à Napoléon le temps de respirer. Quand le moment de se séparer fut venu, quand minuit eut sonné à la grosse cloche de Rambouillet, Napoléon, qui venait de perdre sa cinquième partie, se leva en riant et dit à son adversaire, de l'air du monde le plus aimable : "Monsieur le curé, vous venez de me donner une leçon ; j'en profiterai. J'ai plus appris ce soir à jouer ce jeu-là que depuis vingt ans que je joue. Vous m'avez battu sans merci.

—Votre Majesté est invincible partout ailleurs, répondit le vieillard, c'est bien le moins qu'elle soit battue aux échecs. Au surplus, Sire, votre défaite tient à la rapidité de votre manière de jouer. Ce mode réussit quelquefois ; mais il n'est pas toujours heureux quand on a en tête un ennemi lent, patient et expérimenté.

Le bonhomme, sans s'en douter donnait encore à Napoléon une leçon de stratégie.

Les grands personnages qui avaient constamment entouré la table de l'Empereur pour le voir voir jouer avec M. le curé gardaient le silence. Le bon prêtre prit délicatement les cinq pièces d'or que l'Empereur avait perdues, et s'approchant du grand maréchal, lui dit à voix basse :

" Monseigneur, sur cette somme, il vous revient de bonne guerre 50 francs.

—Monsieur le curé répliqua le grand maréchal, gardez-les, je vous en prie, vous les distribuerez aux pauvres à mon intention.

—Votre vœu sera exactement accompli monseigneur."

Cependant Napoléon, qui tâchait d'expliquer à ceux qui l'entouraient les causes qui l'avaient fait perdre, revint auprès du vieillard, et lui dit : " Monsieur le curé, vous m'avez fait passer une soirée charmante, je vous en remercie. Maintenant que vous savez où me trouver, j'espère bien que vous me ferez l'amitié de venir me revoir, et puis, ajouta-t-il gaiement, vous me devez sinon une visite du moins une revanche, et j'espère bien la prendre la prochaine fois."

Le curé s'étant incliné en signe de remerciement, l'Empereur changea de conversation, et lui demanda tout à coup : " Quel âge avez-vous ?—Sire, soixante-douze ans. Voilà bientôt quarante-cinq ans que je prie pour la France dans le saint ministère que je remplis.—Eh bien ! continuez, monsieur le curé, à prier pour elle et pour moi. Nous nous reverrons bientôt, je l'espère.—Sire, bientôt est le mot, répondit le vieux prêtre, car si Votre Majesté daigne me faire l'honneur de m'admettre à sa partie, je n'ai pas de temps à perdre ; à mon âge, les points sont comptés d'avance, même au jeu d'échecs."

Le héros et le vieux prêtre ne devaient plus se revoir. En 1813, le curé de Rambouillet mourut et l'empire était bien près de succomber.

CORRESPONDANCE

BAZAR A L'ASILE DE LA PROVIDENCE DU COTEAU DU LAC

M. le Directeur de L'Etendard,

Connaissant tout l'intérêt que vous portez aux œuvres de charite, veuillez donc publier ce qui suit, dans les colonnes de votre vaillant journal.

Le 7 du mois courant, s'ouvrait le bazar annuel de cette institution, sous les auspices de St Joseph, au profit des pauvres, des orphelins, des infirmes et des malades confiés aux soins des dignes religieuses de la Providence, et se terminait le 10 au soir, couronné d'un brillant succès. En effet les profits réalisés, toutes dépenses déduites, se sont élevés à la magnifique somme de près de $500.

Il est à présumer, que les recettes de ce bazar, auraient été encore de beaucoup plus considérables, s'il n'eut pas eu lieu pendant les fêtes du Carnaval qui ont empêché un grand nombre de personnes des paroisses voisines, de venir déposer leur obole dans l'urne de la charité, attirées qu'elles étaient par les réjouissances nombreuses et variées qui avaient lieu au sein de la grande cité de Montréal.

Plusieurs citoyens marquants tant du Côteau du Lac que des localités environnantes, avaient organisé une élection en faveur de la belle cause de la charité et qui devait avoir lieu durant le bazar, mais malheureusement les élections du parlement fédéral ont forcé ces citoyens charitables et dévoués à remettre à plus tard la date de cette élection d'une politique toute de charité et de dévouement.

Espérons que le gain considérable qu'aurait produit cette élection, au profit de l'œuvre, n'est point perdu. Non, messieurs les organisateurs de cette élection,dont le zèle est connu depuis longtemps, voudront bien reprendre leur œuvre et la mener à bonne fin, en songeant que les bonnes Sœurs font faire en ce moment, je crois, des travaux considérables de réparations et l'agrandissement à leur maison, car les besoins pressants de leur œuvre l'exigent.

Le succès de ce bazar, impose à la Révérende Sœur Stéphanie, supérieure, de cet asile, un devoir de profonde reconnaissance envers toutes les personnes charitables, les cœurs généreux, qui ont contribué à son succès par leurs abondantes aumônes, aussi offre-t-elle à tous au nom de la charité, au nom des membres souffrants de Notre-Seigneur, ses plus sincères remerciements. Elle remercie tout particulièrement les Dames et Demoiselles tant de la paroisse du Coteau du Lac que des paroisses environnantes qui ont patronisé ce bazar, et rivalisé de zèle et de dévouement pour en assurer le triomphe, disons à leur louange qu'elles n'ont épargné ni leur temps, ni leurs fatigues, ni leur bourse.

Honneur à vous citoyens du Coteau du Lac, vous avez montré, encore une fois de plus, en cette occasion, de quel esprit de charité sont animés vos cœurs lorsqu'il s'agit de venir en aide à cette pieuse institution que vous possédez au milieu de vous, monument de votre charité, l'honneur de votre paroisse et le refuge assuré des pauvres, des infirmes et des malades.

Aimez les pauvres parce qu'ils sont les amis de Dieu. " Donnez aux pauvres " a dit un grand saint " et vous recevrez en échange le paradis."

AMICUS.

Nous vendons nos fourrures aux conditions les plus faciles

Nous vendons nos fourrures à la semaine, au mois, ou par billet. Pas un magasin à Montréal ne peut offrir les même avantages

CHS DESJARDINS & CIE

637 et 639 Sainte-Catherine,

Aux 3 Chevreuils.

Montréal.

La corruption à Québec

Le sermon à St Patrick

Exploitation indigne du clergé

Québec 27—La corruption en masse et sans pudeur au moyen de laquelle M. McGreevy a toujours gagné son élection à Quebec, n'a jamais été plus vivement flétrie qu'elle ne l'a été ce matin du haut de la chaire de l'église St Patrick.

La prétention émise par le *Chronicle* d'hier que l'accusation portée contre M. McGreevy étaitpurement frivole et vexatoire, et que les $455 reçues le jour du vote par Nolan et Hanlon étaient une simple souscription pour un nouveau club conservateur, a été réfutée par le Rév. P. Burke, le Supérieur de la Congrégation, qui a exposé dans tous ses détails les faits se rapportant avec le dépôt de l'argent fait sous de faux prétextes au presbytère de St Patrick par Carlroy et le retrait de la somme par Nolan et Hanlon et le reçu donné par eux qui reste au presbytère pour être remis à la Cour.

Le digne prêtre nia qu'il eut eu connaissance de l'emploi qui devait être fait de l'argent, et parla en termes énergiques du tour bas et méprisable qu'on lui avait joué. Il déclara que les Rédemptoristes ne s'étaient jamais mêlé de politique et conclut en exprimant l'espoir que tous les coupables seraient connus devant la justice. La congrégation était profondement et visiblement affectée, et l'indignation est si grande contre M. McGreevy et ses acolytes qu'elle prendra avant peu une tournure qui rendra très mal commode pour M. McGreevy le siège de Quebec-Ouest, si la Cour ne l'en expulse pas promptement.

Terrebonne

Jeudi, le 17 courant, plus de trois cents personnes s'empressaient d'accepter la gracieuse invitation faite par le directeur de l'Académie St Louis, en assistant à une soirée dramatique et musicale, donnée par les élèves de cette institution, avec le brillant concours de Monsieur C. Lacasse, qui dans le rôle superbe et difficile de "Dimitri" a su gagner l'enthousiasme de l'auditoire. Chacun a été étonné et charmé du talent des jeunes acteurs, talent habilement développé tous la dissertion des bons frères chargés de l'enseignement de la jeunesse masculine de notre petite ville.

La partie musicale a été bonne surtout si l'on considère qu'il s'agissait d'enfants n'ayant aucune notion de musique.

Une délicieuse comédie de bon ton est venue terminer cette jolie soirée dont tous ont emporté un bon souvenir.

Nous gardons l'espoir qu'encouragés par ce premier succès, les frères voudront bientôt organiser une nouvelle séance, dont nous prédisons la bonne réussite.

UN SPECTATEUR.

Rira bien qui rira le dernier

Un cocher de place, nommé Peter Nolan, âgé de 19 ans, se trouvait au poste des cochers, carré Philippe, mais sa voiture était placée de telle manière qu'elle gênait les piétons. Le constable Charpentier qui passait à ce moment l'avertit, mais le cocher sautant sur sa voiture lui flanqua un coup de fouet et parti au galop en riant de la déconfiture de l'agent de police. Cependant,celui-ci cria au secours et à ce moment les constables Park et McNulty arrivèrent à la rescousse et arrêtèrent Nolan au coin des rues Ste-Catherine et University, au moment où le cocher se moquait de la police.

Il a comparu en Cour du Recorder, samedi, et a été condamné à $10 ou un mois.

Restaurant Duperrouzel

Depuis sa nouvelle installation, gracieuse et confortable, au No. 25 de la Côte St Lambert, le restaurant Duperrouzel devient le rendez-vous du monde des affaires.

Ce succès, bien légitime, est dû non seulement à la position centrale de ce populaire établissement, mais à sa cuisine de premier ordre, car la réputation culinaire de Mme Duperrouzel n'est plus à faire, à ses vins de choix, à ses liqueurs exquises, à la réception cordiale qui attend chaque consommateur, au confort réel dont est pourvu le restaurant, au service prompt et régulier, à un personnel poli et prévenant ; en un mot, toutes les améliorations possibles pour satisfaire les goûts de tous, même les plus exigeants, se trouvent réunies au restaurant Duperrouzel, 25 Côte St Lambert.

Le menu varie chaque jour.

Les repas sont de 25 cents.

Des repas sont servis à la carte.

Des appartements spéciaux sont réservés aux Messieurs du Clergé.

Allez au restaurant Duperrouzel 25 Côte St Lambert, c'est le restaurant le plus à la mode de Montréal.

24 Janvier, 1887. jno.

DEPECHES de la NUIT et DU MATIN

CANADA.

Départ

Québec, 27—L'hon. James McShane est parti pour Montréal, hier soir.

Décompte

—Le décompte des bulletins dans l'élection de Montmorency aura lieu demain devant le juge Andrews.

Retour

—M. Laurier est revenu à Québec, hier soir.

Décision

—Il est maintenant définitivement constaté que M. Cimon est élu dans Charlevoix par 120 de majorité et aussi M. Couture à Chicoutimi.

Election de Champlain

On met en doute l'élection de M. Montplaisir ; d'après les dernières nouvelles il avait seulement 93 de majorité mais on ne connaissait pas le résultat de toutes les paroisses du haut St Maurice.

Les candidats

La presse tory, dit l'*Electeur* compte comme torys, trois députés nationaux auxquels l'éditeur de l'*Electeur* luimême a envoyé l'argent nécessaire pour faire leur dépôt.

EUROPE

Malade de la picote

Darmstadt 26—Le Prince Alexandre est atteint de la variole maligne. On pense qu'il a attrapé la maladie dans son dernier voyage à Marseille.

Irlandais et policiers

Dublin 26—Deux cents hommes de police protégeaient une saisie sur les propriétés Farrell à Ballyhanni, comté de Mayo, lorsqu'ils furent attaqués par environ 200 hommes et femmes armés de bâtons et de pierres. Plusieurs hommes de police ont été blessés.

Une autre émeute a eu lieu à New Ross, une bande de musique est entrée en collision avec la police.

Plusieurs hommes ont été blessés.

Les musiciens célébraient le gain d'un procès par des Irlandais devant la Cour.

A Dingle, comté de Kerry, la population prévenue par le son des cornes et la sonnerie des cloches de l'église qu'un parti de police arrivait pour procéder à une éviction, se réunit au nombre de 2,000.

Le Père Egan a empêché une bataille en engageant les fermiers à payer une partie des fermages, le Père Egan payant les frais.

La bourse

Paris, 26—Les rentes ont monté à la suite d'une rumeur annonçant la démission du cabinet Goblet et son remplacement par un autre conduit par M. de Freycinet. M. Goblet a envoyé à Nice un secours de 10,000 francs pour les victimes du tremblement de terre.

Les Irlandais battus

Londres, 26—La Chambre des Communes a rejeté par 251 voix contre 92 un nouvel amendement de Parnell contre la clôture. Un autre amendement de M. Sexton a aussi été rejeté par 170 voix contre 80.

Musique instrumentale

Les principaux morceaux exécutés avec succès par l'*Harmonie*, pendant son voyage à Boston et durant la semaine du Carnaval, sont maintenant en vente pour piano chez Hardy & Violetti, No 13 rue Gosford.

Un monsieur a fait, dans un restaurant de second ordre, un diner des plus ordinaires, qu'on lui a coté quarante-cinq francs.

Il va au comptoir et, remettant les quarante-cinq francs à la patronne :

—Voilà, lui dit-il, Maintenant, il faut que je vous embrasse.

? ? ?

—Parce que vous ne me reverrez jamais de la vie !

Musique Vocale

Les personnes désirant faire un choix de musique nouvelle feront bien d'examiner la nouvelle collection de mélodies, romances, chansonnettes, duos, etc., que la maison Hardy & Violetti vient de recevoir d'Europe. Cette collection se compose d'œuvres choisies et recommandables. En vente au No 13 rue Gosford.

—Vous vous apercevez à peine que c'est une médecine, lorsque vous prenez les petites pilules de Carter pour le foie, car elles sont très petites et n'ont aucun mauvais effet ; tous les troubles résultant des fièvres lentes sont soulagés par leur usage.

$100 de récompense

Aux personnes qui souffrent de la dyspepsie et de toutes les incomoditées de cette terrible maladie. Nous invitons ces personnes souffrantes, à essayer notre célèbre eau St Léon, nous sommes sûr de leur procurer un prompt soulagement. Cette eau merveilleuse est en vente dans les principales épiceries et pharmacies. En gros et en détail par

MASSICOTTE ET FRÈRE,

Seuls agents pour la Compagnie,

No 217, rue Ste Elizabeth, Montréal.

Téléphone 810 A.

A l'enseigne du gros fanal.

Quartier Ste Marie.

LES AMIS DE

M. Godfroi Granger

Qui ont des voitures à mettre à sa disposition pour le jour de la votation sont respectueusement priés de se faire inscrire au Comité Central chez

M. LUDGER CONTANT, boucher

476 rue Ste Catherine

(Entre la rue Panet et la rue Visitation)

2i-29f

CHOCOLAT A VERS.

LE MEILLEUR REMÈDE POUR LES VER

En vente dans toutes les pharmacies.

3m's-9f

GRANDE VENTE

l'Epiphanie, dans le Comté de l'Assomption le 15 Mars 1887, à 10 heures A. M.

Deux magnifiques moulins dont l'un à farine et l'autre à carder et un superbe terrain y attenant, ci-devant la propriété des MM. de St. Sulpice, agréablement situés dans le village de l'Epiphanie, à quelques pas du dépot de Chemin de Fer du Pacifique, seront invariablement adjugés au plus haut soumissionnaire à la date ci-dessus

Ces moulins sont mus par un pouvoir d'eau inépuisable qui nécessite peu d'entretien. Ce moulin à farine est pourvu de six moules, quatre bluteaux, un *pur fer*, un *beau-master*, &c.

L'adjudicataire pourra toujours compter sur un revenu sûr, certain et susceptible d'augmentation vu que ces moulins sont situés dans une contrée riche et fertile et qu'ils servent à une douzaine de paroisses environnantes.

Pour les conditions qui sont très libérales, s'adresser à l'Epiphanie, à Dame Veuve Napoléon Archambault, propriétaire, ou au Notaire, soussigné à l'Assomption.

17j-2m's B. ROCHER, N. P.

SPECIALITE.

Prescripsions préparées avec soin et promptitude à la Pharmacie ALEXIS ROBERT, No. 9, rue St. Laurent.

Service de nuit.

6m's-19a'86

LUCIEN BENOIT

A transporté son atelier de

Sculpture, Dorure, Peintures, Etc

—AUX—

Nos.198 et 200 Rue Jacques-Cartier

En arrière de la Banque d'Epargne.

M. L. BENOIT, déjà avantageusement connu de plusieurs membres du clergé, continuera d'exécuter toute espèce d'ouvrages, tel que SCULPTURE, DORURE, PEINTURE, AUTELS, CHAIRES, CHEMINS DE CROIX DESSINS, PLANS, et autres objets servant surtout au décor d'Eglises et au service du culte. 154-6m's

POURQUOI SOUFFRIR

DU

MAL de Tête

DE LA

Dyspepsie et de l'Indigestion

QUAND LES

PILULES de WEST

peuvent nous guérir ! L'usage de ces pilules produit les effets d'une purgation qui n'affaiblit pas. Elles sont pour tout le monde un remède d'une inappréciable valeur. C'est un des

GRANDS BIENFAITS DU SIECLE

pour ceux qui souffrent de mauvaise digestions ou de désordres d'estomac. C'est un

Remede infaillible

Employez-les et vous serez exempt de touces misères.

Trente pilules dans une boîte coûtent 25 centins, nous donnons cinq boites pour $1.00

On les trouve chez tous les pharmaciens et marchands de médecines patentées.

Méfiez-vous des contrefaçons, les boîtes de véritables pilules sont enveloppes dans du papier bleu, avec notre nom sur chaque boîte.

Une boite sera envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande sur réception de 3 centins en timbres-poste.

JNO. C. WEST & CIE.

seuls propriétaire,

81 et 83 rue King Est

Toronto. Ont.

Ce qui suit a paru dans notre Edition du soir hier.

Archevêché de Montréal

26 février 1887.

Monseigneur Augustin Magloire Blanchet, Evêque d'Ibora, décédé à Vancouver, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL, Ptre
Chancelier.

BULLETIN ELECTORAL

La corruption à Québec et le sermon du Rév. Père Burke à St Patrice

Nouvelles politiques.

Québec 27—L'église St. Patrice était bondée de monde, ce matin, catholiques comme protestants, étaient curieux de connaître les détails de corruption électorale qui devaient être faits.

Lorsque le Rév. P. Burke monta en chaire, on aurait pu entendre tomber une epingle, tellement les assistants étaient calmes et silencieux pour ne pas perdre une parole du révérend curé.

Après les annonces ordinaires, il dit dit qu'il avait à faire à la congrégation la narration d'une transaction qui lui avait causé, à lui et aux autres pères, beaucoup d'ennui et de peine. Les noms des pères ont été mêlés, dit-il, dans les journaux dans une affaire très sérieuse et très grave. C'est une offense de corruption et d'achat de votes aux dernières élections.

Si j'avais été laissé à ma propre inclinaison, j'aurais laissé passer l'affaire, mais comme les personnes qui ne connaissent pas les faits, auraient été disposées à mal interpréter mon silence, je suis résolu à déclarer ceux qui ont tort et ceux qui ont raison. C'est donc pour moi un pénible devoir de venir vous rapporter tous les faits qui se rattachent à cette déplorable circonstance, car parmi les pères il n'y a aucun esprit de parti.

Le jour de l'élection trois hommes (il ne les nomme pas) viennent au presbytère vers midi, pendant que j'étais à table. Un des trois dit au frere en charge: Je viens vous demander de me rendre service. Le frère connaissant la personne intimement et l'ayant en grande estime et le sachant sans reproche lui répondit que si c'était en son pouvoir, il le ferait. L'homme dit alors: Je désire vous remettre en dépôt $455, montant d'un acte d'achat, et après cinq heures, vous remettrez cette somme aux deux hommes qui sont avec moi et vous donneront un reçu." Le frère pensant que c'était une transaction d'affaires accepta l'argent en dépôt, ne voyant ni ne soupçonnant aucune supercherie.

L'argent lui fut remis et il donna un chèque signé par moi comme reçu de la somme. Je dois dire, continua le P. Burke, comment mon nom se trouve sur le chèque. Je laisse toujours un certain nombre de chèques signés en cas d'absence de ma part, pour que le frère puisse s'en servir en cas de besoin. Le chèque était signé par moi depuis six semaines.

A quatre heures précises, mardi, un des deux hommes revint et demanda l'argent, le frère lui dit que les conventions étaient que tous les deux devaient être présents. Il s'en alla et les deux hommes revinrent à 5 heures et en voyant le frère ils dirent " c'est très bien, les élections sont terminées." Ils rendirent le reçu donné le matin, et donnèrent aussi un reçu signé conjointement.

Il semble que le chèque signé par moi a servi de point capital pour l'achat des votes, car on dit que des personnes qui n'étaient pas disposées à accepter de l'argent, le furent aussitôt qu'ils eurent les preuves que tout était arrangé. Ce n'est que jeudi dernier que j'ai eu connaissance seulement de la transaction, le frère ne m'en ayant pas parlé, pensant seulement avoir été complaisant. Jeudi, je me suis aperçu que tout le monde parlait de l'église St. Patrice, que les pères de l'église avaient donné de l'argent pour corrompre les électeurs et les acheter, je ne blâme personne, car je pense que ceux qui ont mis ces bruits en circulation, ne l'ont fait que sur des rapports qu'on leur a fournis. Je suis assuré que la famille Carbray ignorait complètement le rôle joué par Herbert Carbray.

Quant aux deux hommes, lorsqu'ils eurent quitté le presbytère, ils se disputèrent au sujet de l'argent et racontèrent à d'autres qu'ils avaient reçu de l'argent du presbytère de St Patrick. Ce bruit a été mis en circulation par ceux qui depuis 13 ans ont toujours opposé les pères depuis leur arrivée, et ils se sont appuyés sur le fait que le mandement sur les élections n'avait pas été lu en chaire, comme il aurait dû l'être, le dimanche avant les élections; en disant que lecture n'en avait pas été faite parce que les Pères taisaient de l'opposition à un des candidats.

Le mandement de l'évêque n'a pas été lu, parce qu'il l'avait été avant les élections locales et qu'il pensait que la congrégation connaissait son devoir. L'ordre s'est toujours abstenu de politique et je jure continua le Rév. Père devant Dieu qui est dans le Ciel, que je n'ai jamais influencé un vote ni par parole ni par écrit, voilà 150 ans que l'ordre a été établi par St Alphonse et jamais avant aujourd'hui on n'avait porté contre lui une telle accusation.

L'affaire d'ailleurs sera portée devant les tribunaux et complètement élucidée."

Il existe parmi la congrégation la plus grande indignation contre ceux qui ont mis les RR. Pères dans un complot si monstrueux.

Il paraît que les électeurs qui devaient recevoir de l'argent, s'étant réunis à 5 heures, après l'élection, ne trouvèrent pas la somme assez forte et que l'un d'eux même furieux de ne pas en avoir reçu, pour son compte, tira un couteau et essaya de frapper un des assistants. On parvint à l'empêcher, mais il en résulta une querelle qui conduisit à une enquête où l'affaire fut découverte.

TROIS-RIVIÈRES

	Langevin—Maj.		Pelletier—Maj.	
No 1	78	22	56	
No 2	80	15	65	
No 3	83	14	69	
No 4	74		75	1
Do 5	73		82	9
No 6	67		85	18
No 7	62		68	6
No 8	53		76	23
No 9	70	36	34	
	640	87	610	57
	610	57		

Majorité pour Sir Hector Langevin : 30.

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES

	Marcil	Daoust
St-Eustache		118
St-Augustin		53
St-Benoît		120
Ste-Monique		38
St-Placide		31
Oka		21
St-Joseph		33
Ste-Scholastique	237	
St-Canut	63	
St-Colomban	11	
St-Hermas	13	
	324	414
	324	
Majorité pour M. Daoust		90

PORTNEUF

	De St. Georges	Duchesnay
Cap Santé	160	
Portneuf	185	
Grondines	60	
Ecureuils	10	
St-Basile	138	
Rivière à Pierre	9	
Deschambault	31	
St-Alban		23
St-Raymond		26
Ste-Catherine		84
Pointe aux Trembles		66
St-Augustin		57
Ste-Jeanne	68	
St-Casimir		36
St-Ubalde		31
N. D. des Anges		10
	661	353
	353	

Maj pour de St Georges 308

TEMISCOUATA

	Grandbois	Pouliot
Fraserville	176	
Rivière du Loup, St Patrice		25
Ile verte	19	
St Arsène	33	
Cacouna	47	
Notre-Dame du Portage		19
Trois-Pistoles		223
Ste. Françoise		10
St François Xavier		
St Hubert	5	
Degele	38	
Detour du Lac	72	
St Louis	34	
St Honoré	2	
St Antonin	4	
St Modeste	1	
St Paul de la Croix	12	
Randon	2	
Notre-Dame des Sept-Douleurs	31	
Hocquart	6	
Pacmington	8	
St Eloi		29
St Jean de Dieu		33
St Clément		67
St Cyprien		28
St Epiphane	0	4
	496	425
	425	
	65	

SHERBROOKE

	Hall	Bélanger.
Orford	105	35
Lennoxville	122	22
Quartier-Sud	143	147
Quartier-Centre	158	127
Quartier-Nord	247	37
Quartier-Est	100	85
Ascot	273	92
	1148	544
	544	
	604	

Elections municipales

Quartier d'Hochelaga

A la veille des élections municipales, il est utile de dire un dernier mot au sujet des deux candidats qui brignent les suffrages du quartier d'Hochelaga.

M. Gauthier a-t-il servi efficacement les intérêts de son quartier ? C'est aux électeurs à répondre, ils sont meilleurs juges que nous en cette matière. Maintenant M. Gauthier présente-t-il suffisamment les conditions multiples requises pour remplir au mieux des intérêts du quartier la charge d'échevin, mis en parallèle avec M. Rousseau, nous ne le croyons pas.

M. Rousseau, ingenieur civil des plus distingués, nous paraît plus que tout autre apte à représenter avantageusement son quartier, la participation qu'il a prise dans la prospérité d'Hochelaga par l'établissement d'une industrie très importante, représentant pour 18 mois une somme de plus de $10,000 payée en salaires, la compétence hors ligne de M. Rousseau en affaires, son intégrité, son activité, son dévouement, tout en un mot le désigne à l'attention des électeurs.

Comme conclusion nous engageons fortement les électeurs à voter pour M. Rousseau qui prendra, nous en sommes certain, à cœur les intérêts du quartier, ce sera plus qu'un allié, un ami, ce sera le défenseur des droits d'Hochelaga et le pionnier de l'avancement du quartier.

CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des anciens élèves de l'ecole Polytechnique de Montréal, qui a eu lieu à Ottawa, lundi, 21 courant, sous la présidence de M. Ernest Marceau, les résolutions suivantes ont été votées.

Proposé par N. G. Giroux, secondé par M. G. J. Desbarats :

Que les membres de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polytechnique de Montréal, ont appris avec une profonde douleur, la mort prématurée de leur confrère et ami, M. Max. Charbonneau et prient sa famille de vouloir bien agréer l'expression de leur plus vive et de leur plus sincère sympathie.

Proposé par M. E. R. Faribault, secondé par M. X. Malo :

Que copie de cette résolution soit adressée à sa famille et aux journaux.

Cour du Banc de la Reine

Le terme de la Cour du Banc de la Reine, siegeant au criminel, s'ouvrira demain sous la présidence de Son Honneur le Juge Baby. Ce terme, si on en juge par le peu d'importance des causes, ne sera pas très long.

Un monstre

Un individu du nom de J. B. Presseau, âgé de 19 ans, a été arrêté ce matin par le député-grand-connétable Champagne sur l'accusation d'avoir, le 16 février dernier, outragé sa nièce, une petite fille âgée de 9 ans.

Ce monstre subira son procès ces jours-ci.

Ephémérides

28 FEVRIER—En 1872—Le pape approuve la décision de la S. C. de la Propagande changeant la qualification d'archevêque ou évêque *in partibus infidelium* en celle d'archevêque ou évêque *titulaire*.

En 1886 — Tempêtes désastreuses dans les provinces maritimes.

En 615 — Supplice de Brunehaut, femme de Sigebert I d'Australie.

Résultat d'une rixe

Hier matin vers une heure, le sergent Campeau et le constable Beech firent la rencontre d'un nommé John Egger, qui paraissait souffrir de plusieurs blessures. On le transporta à la pharmacie de M. Covernton coin des rues Dorchester et Bleury, où on le pansa, après quoi il fut conduit à l'hôpital général où on s'aperçut qu'il avait le crâne défoncé et la mâchoire fracturée. Il a dit qu'il avait reçu ces blessures dans une rixe, mais il n'a pas voulu en nommer les auteurs. Les médecins disent que les blessures sont très graves.

Les élections municipales

C'est demain que doit avoir lieu à Montréal la votation pour les échevins et pour la mairie. Les polls seront ouverts à neuf heures du matin et se fermeront à 5 heures, demain après-midi.

Que tous les électeurs aillent voter selon leurs convictions.

CORRESPONDANCE.

Monsieur le Directeur,

C'est demain le jour de nos élections municipales. Pour moi qui appartient à une classe des plus pauvres du quartier St Jacques, je ne vois pas venir ce jour sans une certaine émotion, simple ouvrier, gagnant péniblement ma vie à la sueur de mon front, *tirant le ligneul* du matin au soir, car je suis cordonnier de mon métier, me voir saluer amicalement par les plus gros bonnets de la ville m'entendre appeler "Mon cher Monsieur" me sentir serrer la main avec tant de cordialité *affectée*, ça me flatte bien un peu, mais je me demande si cela va durer bien longtemps, bien fou celui qui se laisserait prendre à ces démonstrations, cependant il s'en trouve quelques-uns.

Nous avons deux candidats, sur les rangs, deux braves et honnêtes hommes j'aime à le croire, l'un M. Hurteau, paraît à peu près pour la première fois dans notre quartier. Il est suivi d'une foule d'amis, qui nous viennent je ne sais d'où, pour la plupart. Il se présente comme l'ami des ouvriers, il veut leur bonheur, il flatte leurs goûts exploite leurs préjugés, ses cabaleurs nous flagornent à qui mieux mieux, un verre n'attend pas l'autre, pour celui qui veut boire ; et cependant nous n'avons pas encore vu ces messieurs dans notre quartier.

Le candidat lui-même, que nous avons pu entendre parler une couple de fois dans des assemblées de M. Dupuis, tombe-t-il des nues, ou vient il de Pékin, ou de la Calfornie. Il peut être sincère dans ses démonstrations, mais je voudrais qu'il fut mis à l'épreuve plus que le temps d'un mois de Février *d'une année qui n'est pas même bissextile.*

J'aurais aimé à le voir partisan de nos sociétés de bienfaisance. J'aurais voulu, en un mot, pour bien connaitre ses sentiments vis-à-vis de nous, être plus souvent, et moins à la fois, en rapport avec lui.

Notre autre candidat, ne vaut peut-être pas mieux. Mais je dois dire, à son avantage, que depuis dix-sept ou dix-huit ans qu'il habite notre quartier, il s'est montré notre ami sincère et dévoué. Je le rencontre souvent à la salle de la société St. Joseph, je le rencontre avec la société des Artisans et la St. Pierre, il fait partie de ces trois associations de bienfaisance, et cela me donne une énorme confiance en sa bonne foi.

Lors de la dernière grève des cordonniers, lui que l'on représente comme l'ennemi des ouvriers, j'ai vu figurer vis-à-vis de son nom sur la liste du fond de secours, un joli chiffre rond, montant de sa souscription.

L'humilité, a sans doute retenu, notre autre candidat dans cette œuvre de charité, car je n'ai vu son nom nulle part. Et il n'en faut pas d'avantage pour mériter à M. Dupuis l'appui cordial et sincère de mon vote et de mon influence. Il est donc le candidat de mon choix et je crois que tous les ouvriers ayant réellement à cœur l'intérêt de notre beau quartier en même temps que leurs propres intérêts, suivront mon exemple. Votons unanimement pour celui qui s'est montré l'ami des ouvriers, non seulement en temps d'élection, mais en tout temps et en tout lieu.

Merci M. l'Editeur.

Votre bien respectueux,

UN CORDONNIER.

Une fausse rumeur

Un prétendu acte de bigamie—La police sur une fausse piste

Une étrange nouvelle a cours dans le village de Terrebonne depuis quelques jours. Il paraitrait qu'il y a une vingtaine d'années, un nommé Berthiaume, qui demeurait à Montréal, partait pour les Etats-Unis, laissant son épouse au Canada.

Celle-ci vécut seule plusieurs années et reçut après un certain temps, une lettre des Etats-Unis, l'informant du décès de son mari.

Elle le pleura, et selon l'usage, se fit faire une toilette de deuil. Courtisée par la suite, par M. Thomas Lapointe, marchand de Terrebonne, elle contracta mariage de nouveau avec toutes les formalités requises par l'Eglise.

Jusqu'ici tout est vrai. Mais la rumeur veut que le premier mari de Madame Lapointe, qu'on avait cru mort, soit revenu chez elle la semaine dernière. D'après cette même rumeur, il appert que Madame Lapointe, un peu troublée de l'apparition de son ancien mari, lui montra la lettre qu'elle avait reçue des Etats-Unis, lui annonçant son décès. Cette lettre paraissait tout-à-fait authentique.

Nous n'avons pas voulu publier ces faits sans prendre des informations auprès de Madame Lapointe elle-même qui les dément catégoriquement. Il est bien vrai que celle-ci a été mariée en premières noces à un nommé M. Berthiaume, mais ce dernier est mort depuis 15 ans et sa prétendue résurrection est un véritable canard.

Cette rumeur s'était tellement accréditée que la police de Montréal fait actuellement des recherches à ce sujet mais comme on le voit par notre rapport, elle est sur une fausse piste.

L'Hon. Duhamel.

L'Hon. Geo. Duhamel qui a souffert d'une forte attaque de rhumatisme, ces jours derniers, est actuellement mieux. Il partira pour Québec, mercredi prochain, avec sa famille.

Vol d'un cheval.

Théophile Laporte est accusé d'avoir volé un cheval appartenant à M. Quinn, qui demeure à la Côte-des-Neiges. Laporte proteste contre l'accusation lancée contre lui. Il a été arrêté par le constable Lessard.

Démenti

Le détective Richardson, nous prie de démentir l'entrefilet publié dans la *Presse* de samedi, sous le titre "Renvoi d'un détective" où après avoir annoncé que le comité de police a signifié au dit détective d'avoir à se chercher une position d'ici au premier mai," ce qui est vrai, on ajoute faussement que " Richardson aura de graves révélations à faire sur tout ce qui s'est passé à l'hôtel-de-ville depuis plusieurs années."

Voleurs de poules

Le sergent St Pierre a fait, hier, l'arrestation de plusieurs voleurs de poules. Ce sont M. Thibault, Louis Fugère et W Brouillet, bambins d'une quinzaine d'années. Ils ont surtout exploité M. Filiatrault qui demeure sur la rue Maisonneuve. Ce matin, ils ont comparu devant le magistrat de police et leur procès a été fixé à plus tard.

Le mois de St Joseph

Ce soir, doit se faire, dans les églises catholiques de Montréal, l'ouverture du mois consacré à St Joseph.

Tous les soirs pendant le mois de mars, il y aura des prières publiques.

Conseil de Ville

C'est cette après-midi que doit avoir lieu la séance extraordinaire du Conseil-de-Ville, convoquée spécialement par le maire, au sujet de certaines révélations du *Star* touchant une corruption organisée même parmi les échevins.

Cette séance promet d'être très intéressante.

Une bataille sanglante

Il est rumeur que ces jours derniers une bataille vraiment déplorable aurait eu lieu dans un de nos premiers hôtels. Voici ce qu'on raconte à ce propos : Après une chaude discussion l'un des adversaires aurait flanqué une taloche à l'autre et celui-ci aurait riposté par un maître coup de poing puisqu'il a fait sortir l'œil de l'orbite du combattant qui l'a reçu.

On croit que cette affaire va donner lieu à un procès.

Anniversaire

Aujourd'hui est l'anniversaire de la naissance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque E. C. Fabre. Il est né à Montréal en 1827 ; ordonné prêtre le 23 février 1850, élu coadjuteur de Montréal le 1er avril 1873, sacré évêque titulaire de Gratianopolis le 1er mai suivant en l'église du Gésu, devint évêque de Montréal le 11 mai 1876 et archevêque le 8 juin 1886.

Un tunnel

Le plus long tunnel du monde est à Schemnitz, Hongrie. Les travaux de ce tunnel, ou plutôt de cette galerie, ont été commencés il y a cent ans ; la construction en avait été décidée en 1782 ; le but en était d'écouler les eaux des mines de Schemnitz jusque dans la partie la plus basse de la vallée, et, elle forme le plus long tunnel du monde.

Les manufacturiers de colle

Dans la cause de la cité contre MM. E. J. Stuart, M. Fox, Albert Fox et John Baker, manufacturiers de colle, devant le Recorder, M. Jos Duhamel, avocat de la défense a prétendu que le *règlement 150 était illégal* et que le cas étant devant la Cour Supérieure le Recorder ne pouvait décider.

La cause a été prise en délibéré.

Jérusalem

—La ville de Jérusalem compte actuellement environ 85,000 habitants, parmi lesquels 20,000 Juifs, 5,600 musulmans et environ 7,400 chrétiens. Ces derniers se partagent en 4,600 catholiques grecs, 2,100 catholiques romains, 850 protestants (allemands et anglais), 450 Arméniens, plus quelques Coptes, Abyssins, etc.

Chemin de fer incliné du Parc

Une réunion des actionnaires de la compagnie du chemin de fer incliné du Parc de Mont-Royal a eu lieu aux bureaux de la compagnie sur la rue Saint-Jacques, samedi matin. L'objet de la réunion était de ratifier la recommendation faite par les directeurs de la compagnie d'accorder le chemin de fer à M. James Wright pour un an. La proposition a été accepté. La compagnie aura dix pour cent des profits.

LE FEU

Samedi soir, à 10 h 22 m, le feu s'est déclaré dans la boutique de menuiserie de M. Norbert Roy, entrepreneur, 426 rue Plessis. Les dommages sont considérables. Tout le dedans de la boutique a été brûlé.

Hier, à 11.45 a m, une alarme a appelé la brigade au No 528 rue Craig pour un commencement d'incendie causé par la chute d'un poêle. Les *babcocks* du sauvetage ont éteint les flammes.

A 11.50 a m les pompiers étaient encore appelés à la boite 85 pour un feu de cheminée au No 430 rue Maisonneuve. Il n'y a pas eu de dommages.

BANQUET

Un banquet a été offert hier à M. Beausoleil, M. P., pour le féliciter sur sa victoire dans Berthier. Le menu avait été préparé par Madame Duperrouzel. C'est dire que rien ne manquait. Parmi les personnes présentes à ce banquet on remarquait les honorables sénateurs Thibeaudeau et Paquette, le maire de Montréal, MM. Préfontaine, C.A. Geoffrion, Rainville, H. J. Cloran, vicomte de Bouthillier, S. J. Remington, J. O. Pelland, J. B. Resther, Hamelin, L. O. David, M.P.P., Dr Beausoleil et autres.

Probablement un meurtrier

Dernièrement un mulâtre nommé James Anderson, âgé de 29 ans, fut arrêté sous soupçon de vol, rue Sanguinet. N'ayant pas de preuves suffisantes il a été relaché. Cependant le détective Arcand prit la photographie du prisonnier et en la comparant avec d'autres venant des Etats-Unis il trouva une ressemblance étonnante avec un mulâtre nommé Maxime Smith, condamné pour meurtre au second degré, à Détroit, en 1877, à 25 ans d'emprisonnement et qui s'est évadé de la prison d'état en 1884.

Le portrait a immédiatement été envoyé au chef de police de Détroit.

Smith avait dix-neuf ans lorsqu'il commit le meurtre, et par conséquent il se trouve avoir l'âge du prisonnier.

Affaires judiciaires

Jugements de Cour Supérieure et de Révision

Ce matin, les juges Johnson, Jetté, Loranger, Doherty, Papineau, Taschereau et Ouimet siegeant, les jugements suivants ont été rendus :

F. Molleur vs L. G. Roy, esqualité ; jugement confirmé.

L'Hon. A. Lacoste, alias, vs John Livingstone ; Jugement reformé.

L. A. Senécal vs A. Tranchant ; jugement confirmé avec frais.

Mme E. Vannier vs M. Thibaudeau, jugement confirmé avec frais.

Jos. Mainville vs J. R. Hutchin, jugement confirmé.

The Cosgrove Brewing and Malting Co., of Toronto vs C. Vallé ; jugement confirmé avec frais.

P. E. Normandeau vs Alexander Lacoste, jugement reformé.

La Banque Nationale vs P. Bétournay et al., jugement confirmé avec frais.

Mme E. John vs James Palton, jugement confirmé avec frais.

Les Sœurs du Précieux Sang vs Marie Louise Dorion, jugement renverse avec frais.

Foucault vs Foucault, jugement confirmé.

Beard vs Naugh, jugement confirmé.

W. Gilmore vs J. McQuillen, jugement confirmé.

McKintosh vs Walker Blais, tiers-saisie, jugement confirmé.

Capots et Manteaux en fourrures

Nous avons le plus beaux choix de capots et de manteaux qu'il y ait à Montréal, soit en mouton de Perse, seal, bokara, astrakan, chien de mer, mouton de Russie, etc. Nous avons une spécialité de tout ce qu'il y a de plus beaux en fait de capots de chats sauvages. Nos prix sont modérés et nos termes très-faciles. Venez nous voir.

CHS DESJARDINS & Cie
Nos 637 et 639 rue Ste-Catherine
Aux 3 Chevreuils.
Montréal.

IMPORTANT

Lorsque vous visitez New-York, épargnez le transport de votre bagage et la location d'une voiture, en arrêtant au **Grand Union Hotel**, en face du Grand Central Depot. Grand 600 chambres magnifiquement meublées à $1 et au-dessus par jour. Plan Européen. Ascenseur et toutes les améliorations modernes.

Restaurant approvisionné de ce qu'il y a de meilleur. Tramways, voitures, chemins de fer élevés pour toutes les gares. Vous pouvez vivre mieux avec moins d'argent au Grand Union Hotel que dans tout autre hôtel de première classe dans la ville. 18j la

Colonne Carsley

MONTREAL 15 FEVRIER 1887

COLLETS
COLLETS
COLLETS

MANCHETTES
MANCHETTES
MANCHETTES

NOUVEAUX MOUCHOIRS
NOUVEAUX MOUCHOIRS
NOUVEAUX MOUCHOIRS

Nouveaux collets, manchettes nouvelles et mouchoirs de poche nouveaux en grande variété et à bon marché.

S. CARSLEY

Dentelle orientale.
Net oriental
Froncés orientaux
Dentelle d'Espagne
Dentelle de Chantilly
Net de Chantilly
Froncés de Chantilly
Dentelle Alençon
Net Alençon
Froncés Alençon

Pour la dentelle à meilleur marché, nets et Froncés, pour le meilleur assortiment et le plus considérable, allez au magasin populaire, savoir.

S. CARSLEY

BAS EN SOIE
BAS EN SOIE
BAS EN SOIE

Bas en soie de toutes couleurs et qualités en dessous du prix du gros dans toutes les serges depuis 4½ pouces à 9½ pouces. Ceci est une chance rare de se procurer des bas en soie à grand marché.

S. CARSLEY

LINGE DE CORPS POUR DAMES
LINGE DE CORPS POUR DAMES
LINGE DE CORPS POUR DAMES

S. Carsley est la maison la plus considérable au Canada pour linge de corps et au meilleur marché.

S. CARSLEY

A PROPOS DE BROOKS
A PROPOS DE BROOKS
A PROPOS DE BROOKS

Si vous voulez le meilleur fil à coudre possible à six brins, pour coudre à la main ou à la machine demandez le fil de JONAS BROOKS et voyez si le nom de JONAS BROOKS & BROS est sur chaque rouleau. Aucun n'est le véritable sans le nom.

En vente par tout le Dominion, chez les marchands de nouveautés de première classe et devenant chaque jour plus populaire.

S. CARSLEY

Nos. 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777.
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

FAITS DU JOUR

L'Armée du Salut

Un individu qui faisait du tapage à l'office de l'armée du Salut, a été expulsé et battu sérieusement par deux soldats de l'armée.

Trouvé mort

Il n'y a pas eu d'enquête sur le corps de John Burns de la rue Bleury qui a été trouvé mort dans son lit, jeudi dernier.

Nouvelles locomotives

Le Pacifique Canadien fait construire vingt nouvelles locomotives, aux usines de l'avenue DeLorimier.

Trouvé

M. Allen Glasham No 1 carré Parthenais a trouvé, hier, un chien terrier de valeur sur la rue Notre-Dame. Le propriétaire le reconvrera en s'adressant à M. Glasham.

En fourrière

La patrouille a mis, hier, une voiture et un cheval dans la fourrière Viger.

—Le constable Wenne a mis un cheval dans la fourrière St Jean-Baptiste.

Habituée

Adèle Lefebvre, âgée de 30 ans, habituée de la Cour du Recorder a été condamnée, ce matin, pour ivresse à 6 mois d'emprisonnement $5 ou 3 mois.

Un envoi

On a reçu ces jours derniers, au conseil des Arts et Manufactures un tableau représentant l'Angleterre recevant les produits des mains de jeunes filles symbolisant ses colonies.

Dépêches du Soir

CANADA

La majorité en Chambre

Québec 28—Le *Chronicle* dit : "Nous aurons à attendre jusqu'à l'ouverture du Parlement avant d'apprendre avec certitude la condition exacte des choses politiques, comme nous l'avons fait déjà jusqu'à l'ouverture du parlement local à Québec.

Décompte

Le décompte des bulletins dans Montmorency se fait actuellement devant le juge Andrew.

Faussaire

Toronto 29—Samuel Osborne l'agent de tickets a fraudé la Cie Cunard de $1,200 à $1,500 ; et la ligne Anchor d'environ $1,000.

Combats de coqs

La police a arrêté hier 21 hommes qui faisaient battre des coqs, ils ont été admis à caution pour $100 chacun pour apparaître devant le magistrat jeudi.

Naufrage

Victoria 26—Quelques Indiens arrivés à Victoria, dans la Colombie anglaise signalent le naufrage sur la côte occidentale de l'île Vancouver d'un trois-mâts barque de nom inconnu montée par vingt hommes d'équipage. Sur ce nombre, douze hommes ont péri, les huit autres ont été recueillis par les Indiens.

ETATS-UNIS

Incendie

Chicago, 26—L'usine d'engrais artificiels de Fowler, établie aux abattoirs, a été endommagée par le feu ce matin, pour une valeur de $25,000.

En grève

Worcester Mass, 26—La situation des ouvriers qui sont en grève devient grave. Les nouveaux ouvriers engagés sont protégés par la police, car plusieurs d'entre eux ont été à moitié assommés par les grévistes.

EUROPE

Le Reichstag.

Berlin 26—L'empereur Guillaume a exprimé la volonté d'ouvrir en personne le parlement. Les journaux conservateurs suggérent l'idée que Herr Benningsen soit nommé president de la chambre mais l'opinion générale est qu'il vaudrait mieux pour lui avoir la conduite des nationaux libéraux dans les chambres.

Le cardinal Jacobini

Rome 18—Le cardinal Ludovico Jacobini qui vient de mourir est né à Albano le 6 mai 1832, il était par conséquent âgé de 55 ans. En 1862, il fut nommé par Pie IX Prélate Domestici (prélat de la maison du Pape) et référendaire de la signature. Quelque temps après il fut appointé secretaire de la Propagation de la Foi ; aviseur de la Propagande, sa principale fonction consistait à prendre en considération et à faire des rapports sur les synodes provinciaux.

En 1867, il était membre de la commission chargée de l'examen et de la préparation des affaires que le concile du Vatican devait étudier. En 1874, lorsque Mgr Antoniacci fût crée cardinal, et dût quitter son poste de nonce à Vienne, Mgr Jacobini fut envoyé à sa place. Suivant la coutume il fut consacré archevêque de Thessalonique, *in partibus infidelium*, il resta près de la cour de Vienne jusqu'en 1880, il avait été créé cardinal le 19 septembre 1879. Avant de quitter Vienne il termina les négociations qu'il avait eues avec l'Autriche et la Russie, puis régla l'établissement de la hiérarchie catholique en Bosnie et en Herzégovine.

Comme l'étiquette défend aux cardinaux d'occuper les fonctions de nonce, il portait le titre de prononce depuis son élévation au cardinalat. Rappelé à Rome en 1880, il fut choisi par le pape Léon XIII comme secrétaire d'Etat en remplacement du Cardinal Nina, position qu'il occupa jusqu'au 20 janvier 1887, époque où il dût donner sa démission par raison de santé. Son successeur a été Mgr Rampolla del Tindora, nonce à Madrid.

Absence

M. Leduc, herboriste et célèbre inventeur et manufacturier de grands remèdes, demeurant au No. 634, rue St. Laurent, a été appelé à Ottawa pour consultations et ne sera de retour qu'au commencement de la semaine prochaine.

En son absence, il sera représenté par un homme habile.

Il faut se hâter

de venir voir nos belles fourrures. Tout le monde sait que depuis le commencement du Carnaval, nous avons fait une grande réduction. Achetez vos fourrures pour l'année prochaine, ce sera de l'argent mis *de côté*. Au grand magasin

CHS DESJARDINS ET CIE
637 et 639 rue Sainte Catherine
Aux 3 Chevreuils.
Montréal.

A vendre ou à louer

Maison en bois lambrissée en briques, 7 appartements. Bains et closets. Bonne cour et bonne écurie.—106 rue Visitation vis-à-vis de l'Eglise St. Pierre. 6i-26f

A LOUER

No 455 rue Lagauchetière entre les rues Ste-Elizabeth et des Allemands, une maison confortable en briques, contenant sept chambres S'adresser au No 416 rue Lagauchetière. 2f-jno

Assemblée dans l'Est.

Une grande assemblée aura lieu

CE SOIR

—AU—

GRAND SYNDICAT

647, RUE SAINTE-CATHERINE,

en faveur de la candidature de

L'éch. Rainville

Des orateurs distingués adresseront la parole.

LA MAIRIE

Les amis de l'hon. J. J. C. Abbott sont instamment priés de venir voter le plus tôt possible dans la matinée de demain mardi pour pouvoir permettre d'envoyer chercher à temps ceux qui ne viendraient pas voter.

Les patrons voudront bien faire connaitre au Comité Central, au Mécanic's Hall, aujourd'hui l'heure à laquelle il sera facile à leurs ouvriers de quitter leur ouvrage pour venir voter.

Chaque électeur est prié de faire vérifier sa carte d'électeur au comité le plus proche, et ceux qui n'ont pas reçu leur carte feront bien de se faire indiquer le numéro de leur poll, par les messieurs du comité, pour s'éviter des embarras au moment du vote.

Se rappeler que ceux qui ont droit devote dans deux quartiers doivent voter pour le maire dans le quartier ou ils résident, et voter pour Abbott.

Le Comité Central

Montréal 28 Février 1887

Grands avantages

Ayant acheté le stock de Banqueroute de Charles Nelson, consistant en

FERRONNERIES,

Peintures, Huiles, Vernis, Pinceaux, Vitres, Mastic, Lampes, TAPISSERIES,

ETC., ETC.

Je puis vendre ces marchandises au-dessous du prix de la manufacture.

O. CAUCHON,

315, Rue ST. LAURENT,

MONTREAL.

P. S.—Peintre à Fresques et Doreur, Tapissier, Blanchisseur, Peintre de Maisons, d'Enseignes, de Rideaux, de Châssis et Imitateur. 25f-1an

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte d'incorporation d'une compagnie d'assurance sur la vie sous le nom de " La Canadienne ", et pour divers droits et privilèges concernant la dite corporation.

CHS. C. DE LORIMIER
Avocat des Requérants.

Montréal 16 Fevrier 1887.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal—Court de Circuit—No. 31 9
A. Moreau & al demandeurs vs. Charles Chartrand défendeur.

Le 9e jour de Mars 1887, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, No. 278 rue Sanguinet, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, les meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Condition argent comptant.

F. N. St. ARNAUD B.C.S.

Montréal 28 Février 1887

PROVINCE DE QUEBEC }
District de Montréal }

Cour Supérieure pour le Bas Canada

Le vingt-huitième jour de Février mil huit cent-quatre-vingt-sept.

No 871.

Présent : L'hon. Juge Taschereau

Thomas Duchesneau commerçant de la Paroisse de St Jonchim de la Pointe-Claire, dans le District de Montréal, demandeur, vs Louis G. Destrempes, absent, gentilhomme défendeur.

Sur motion de Messieurs Trudel, Charbonneau, Lamothe et de Lorimier avocats du demandeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

De par la Cour

Geo. H., KERNICK
Dép. P. C. S.

25-28f

ON DEMANDE

De BONS AGENTS pour vendre des marchandises payables à la semaine. S'adresser à FOUCHER, FORTIER & CIE.
jno-15f 880 rue Ste. Catherine.

O. M. LAVOIE,

PEINTRE-DECORATEUR

Peintre à Fresques et Doreur, Tapissier, Blanchisseur, Peintre de Maisons, d'Enseignes, de Rideaux, de Chassis et Imitateur

1631 rue Notre-Dame

MONTREAL

Spécialités pour décorations d'Eglises, Chapelles, Banques, maisons privées, etc.

Références de première classe.

29j-31aout

VIANDES EN CONSERVES CÉLÈBRES D'ARMOUR

Bœuf en conserve (Corned Beef), en boîtes de 1 lb., 2 lbs., 4 lbs., 6 lbs. et 14 lbs.
Langues de bœuf.
Langues pour déjeûner.
Bœuf s